

BELLEVILLE

info

HIVER 2018/2019

#98



dossier

LA COMMUNE NOUVELLE

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES **LES BELLEVILLE**

WWW.LESBELLEVILLE.FR

Sommaire



12

TRAVAUX
ET URBANISME

ACTUALITÉ 4

BIENVENUE 5

ENVIRONNEMENT 16



dossier

LA COMMUNE NOUVELLE

7



18

ENFANCE
& JEUNESSE



22

VIE DES STATIONS



32

VIE LOCALE

AGENDA 36

RETOUR
EN IMAGES



38

LE MOT DU *maire*



BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES
COMMUNE LES
BELLEVILLE
HIVER 2018/2019 #98
Édité par la Mairie des
Belleville

Directeur de la publication :
André Plaisance

Conception et réalisation :
Commission Information et
Communication

Photos et illustrations :
Mairie Les Belleville
OT Val Thorens
OT Les Menuires
OT Saint-Martin
C. Cattin / OT Val Thorens
T. Loubère / OT Val Thorens
D. Ducruet / OT Val Thorens
Clubs des Sports
Écoles primaires
Espace Propriétaires / CCCT
Club Les Myosotis /
Christopher Raemers
Marjorie Pruvost
Chabanne Architecte
Agence Search

Document imprimé
en 9 500 exemplaires,
en décembre 2018.

Création graphique :
www.atelier-confituremaison.com

Impression : Couleurs
Montagne Chambéry

Retrouvez toute l'actualité
municipale sur
www.lesbelleville.fr

Le 1^{er} janvier 2019 marquera l'histoire de la Vallée des Belleville. En effet, la commune des Belleville et celle de Saint-Jean de Belleville ne feront plus qu'une. Elle s'appellera Les Belleville. Ainsi, ce qui n'avait pu se réaliser dans les années 1970, ou encore il y a trois ans en arrière, parce que Saint-Jean n'était pas prêt et je le comprends, se réalise aujourd'hui. Ce décalage de trois ans sera en définitive très bénéfique sur le plan des finances communales. En effet, nous allons bénéficier encore pendant trois années de l'exonération de la contribution au redressement des comptes publics, ce qui a représenté une somme de 4,5 millions d'euros de 2016 à 2018, du fait de la création de la commune nouvelle avec Villarlurin. Mais il n'y a pas que l'aspect financier. Nous savons que nous avons la capacité de travailler ensemble, au service de toute la population et de l'attractivité économique de notre territoire commun. Saint-Jean de Belleville doit garder son identité propre, sa vie économique et sociale, ses manifestations sportives et culturelles. Le 3 janvier 2019, le conseil municipal de la commune nouvelle, composé de 41 membres, se réunira pour élire le maire, les adjoints et désigner les représentants des élus dans toutes les commissions municipales et dans les conseils d'administration de toutes les structures para municipales. C'est dans la manifestation du respect mutuel, de la confiance et du travail que cette nouvelle page de la vie de notre vallée unie va s'écrire, au bénéfice de toute la population.

Nous commençons une nouvelle année : j'adresse à chacune et chacun d'entre vous mes vœux de bonne santé, de bonheur et de prospérité.

Nous avons aussi une pensée pour les familles qui ont connu la disparition d'un proche au cours de l'année écoulée. Nous sommes à leurs côtés dans ces épreuves.



André Plaisance
MAIRE

La fusion de nos deux communes au 1^{er} janvier 2019 est la traduction d'un choix politique réfléchi, dont l'objectif est de préparer l'avenir de notre nouveau territoire dans un contexte budgétaire contraint où il faut sans cesse s'adapter aux nouvelles réformes et dans l'éventualité d'un agrandissement des périmètres intercommunaux.

Ce rapprochement découle également d'une logique territoriale où discontinuité et bassins de vie et d'emploi sont étroitement liés. Il semblait normal que la vallée ne forme plus qu'une seule entité et puisse être reconnue juridiquement.

Aussi, je suis convaincue que l'échelon communal doit être conforté. Il doit rester un lien de solidarité, où le "bien vivre ensemble" est une valeur essentielle à défendre, dans un monde en mouvement perpétuel et bien souvent déstabilisant, où nous nous efforçons de faire fonctionner efficacement le service public et garder votre confiance. Le tissu associatif, garant également de notre vie locale, doit être soutenu dans chacune des communes historiques.

La commune nouvelle permettra de maintenir et de renforcer les services de proximité et de poursuivre les investissements sur l'ensemble du territoire. Saint-Jean de Belleville a su, durant les mandatures successives, porter des projets d'envergure tout en maintenant son endettement (capacité de désendettement sur 0,2 année). Le dernier équipement réalisé est la construction des locaux techniques qui servira de support complémentaire à notre nouvelle organisation.

A l'aube de cette nouvelle année, une nouvelle page s'ouvre avec des projets à construire et mener ensemble.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux de bonheur et de santé et ai une pensée émue pour les familles touchées par le deuil et la maladie.



Donatienne Thomas
MAIRE DE
SAINT-JEAN DE
BELLEVILLE



LES INAUGURATIONS DU SKI-CLUB ET DE LA MAISON DE VAL THORENS LE 24 NOVEMBRE 2018

Ces locaux ont été officiellement inaugurés le samedi 24 novembre 2018. S'en est suivie la soirée de début de saison à Val Thorens qui fut également l'occasion de fêter les trophées de "World's best ski resort" et de "French best ski resort" obtenus en 2018.

LE SKI-CLUB

Les anciens locaux du ski-club étaient vétustes et ne répondaient plus aux normes de sécurité. Le conseil municipal a donc décidé de rénover le niveau -1 du forum Joseph Fontanet qui comprenait jusqu'à présent une salle de réunion et n'était que peu utilisé. Le nouvel espace rénové, très ouvert et lumineux, permet d'accueillir confortablement les 95 enfants des sections de ski alpin et de freestyle. Idéalement placé au centre de la station, ce local bénéficie en outre d'un accès direct sur la piste.

Répartis sur une surface de 340 m², les nouveaux locaux comprennent :

- Un atelier / salle de partage pour les skis et snowboard ;
- Un espace vestiaires ;
- Un espace de préparation sportive ;
- Un bureau pour les entraîneurs ;
- Des espaces de rangement.

La rénovation a permis également de mettre en accessibilité le forum Joseph Fontanet, avec la construction d'un ascenseur extérieur qui dessert les 2 niveaux.



LA MAISON DE VAL THORENS

Ce chantier a été mené en concertation avec les équipes de l'office de tourisme, l'ESF, le club des sports et la SEM Rénov.

Les objectifs de cette rénovation étaient multiples : à travers un concept innovant et conforme à la marque Val Thorens Live United, refondre complètement la conception et l'ergonomie des postes de travail pour mieux répondre aux exigences de la clientèle, en faire un lieu convivial de rencontres et d'échanges, dans une ambiance lunaire et futuriste et, enfin, assurer une modularité de l'espace pour des animations ponctuelles, des réceptions...

Les travaux ont porté sur :

- L'agrandissement de l'espace dédié à l'accueil (240 m²) ;
- Des postes de travail réalisés sur mesure pour un accueil personnalisé ;
- Un mur digital composé de 5 écrans qui diffuse les informations de la station en continu ;
- Un visuel panoramique représentant l'espace ;
- Un sol constitué d'une moquette avec un dessin d'une conception unique réalisée à partir d'une photographie du sol lunaire ;
- Un espace enfants ;
- Un espace web.



SIGNATURE DE LA CONVENTION "SÉCURI-SITE", LE 12 DÉCEMBRE 2018

Une convention visant à lutter contre le risque "d'atteinte aux personnes et aux biens" et à mieux y répondre a été signée dans notre commune, la première en Savoie. Le maire, André Plaisance, a ainsi concrétisé avec la gendarmerie, représentée par le commandant de la compagnie d'Albertville Nicolas Gariel, et l'État, représenté par le sous-préfet d'Albertville Frédéric Loiseau, le renforcement de l'offre de sécurisation et des investissements de sécurité. Cette démarche vise en effet à garantir la sécurité des visiteurs accueillis sur les sites par des mesures de prévention, de protection et de prise en charge des victimes en cas d'incident ou d'accident.

Dans ce cadre, la commune et ses stations pourront améliorer les procédures de coopération inter services, autoriser, par le préfet, la mise à disposition d'images de vidéo protection ou la présence itinérante d'agents de sécurité privés sur la voie publique et mettre en place une aide à la prise de plainte multilingue pour les touristes étrangers.

À LA SEVABEL



DIDIER BOBILLIER

Directeur de la SEVABEL :

C'est une véritable chance et un honneur pour moi de participer à l'aventure de cette destination de renom qui m'a accueilli avec beaucoup de bienveillance et d'amitié. La station possède de nombreux atouts et elle se porte bien. Le timing est favorable pour se projeter sereinement dans l'avenir et construire la station de demain. La vision de la Sevabel est simple : "nos clients seront nos ambassadeurs !". Nous devons leur faire vivre une expérience inoubliable. Cela passe par l'excellence des services offerts à chacune des étapes de leur parcours. Le domaine skiable constitue une étape importante et l'exploitant que je représente doit se montrer exemplaire et travailler avec l'ensemble des parties prenantes de nos vallées. Il faut donner corps aux promesses "friendlyMenuires" et "Be my Guest-Martin" sans oublier de capitaliser sur l'énorme avantage concurrentiel que représente la signature "3 Vallées". L'offre et les services de la station doivent encore s'étoffer pour servir l'attractivité de la destination en hiver mais aussi en été. Je suis convaincu que la montagne possède de nombreux atouts pour la saison estivale.

Autre enjeu important pour moi : le réchauffement des lits. Je pense que de nouveaux modèles économiques restent à inventer pour garantir le remplissage sur le très long terme des lits existants et à venir. Le modèle classique des résidences touristiques, qui ont permis l'essor rapide des stations à leur début, ont placé l'épée de Damoclès des fins de baux au-dessus de leur tête. Il faudra innover pour sortir de ces schémas que la disponibilité foncière ne favorise plus.

Nous devons également anticiper les effets du changement climatique en garantissant notre manteau neigeux tout en contrôlant notre impact sur l'environnement. C'est dans cet état d'esprit que nous devons penser nos investissements.

CLUB DES SPORTS DE VAL THORENS



THIBAUT COMBRE

Directeur du club des sports de Val Thorens

Je suis un enfant de la station de Val Thorens, fils de commerçant et inscrit au ski club comme beaucoup. J'ai grandi à travers ce club, puis ai passé 3 années en FIS Alpin. Le club m'a ensuite accompagné pendant mes 3 ans de coupe d'Europe de ski cross. En parallèle, j'ai passé mon diplôme de moniteur, m'offrant ainsi la possibilité d'être entraîneur au club, dans le but de partager mon expérience et ma passion du ski et de la montagne. Je suis ensuite parti 4 années entraîner l'équipe de France de ski cross ce qui m'a permis de beaucoup voyager et de m'ouvrir l'esprit sur le milieu des stations de ski, du sport à tous niveaux et aussi sur la concurrence.

Ma candidature au poste de directeur du club s'est faite dans l'idée d'un retour aux sources avec l'ambition de rassembler les habitants de Val Thorens autour du ski et de la montagne. En effet, je pense que le club a un rôle plus important à jouer en terme de lien social, cela pour toutes les générations et tous les acteurs sociaux. J'aspire notamment à renforcer les formations pour les jeunes dans les sections (monitorat, pisteur). Apporter mon expérience du haut niveau pour continuer à aider les enfants qui ambitionnent à devenir des champions. Faire vivre les habitants de la station autour de la randonnée, du vélo et du ski, à travers le partage et les événements. Et surtout faire vivre l'esprit de montagne et d'entraide ! Il y a aussi un point important qui est le rapprochement des clubs de la vallée pour, non seulement, faire des économies d'échelles, mais aussi et surtout profiter de l'expertise de chacun pour encore améliorer le niveau de nos structures et sections.

À L'OFFICE DE TOURISME DE VAL THORENS



VINCENT LALANNE

Directeur de l'office de tourisme et de la centrale de réservation de Val Thorens

Ce qui me challenge dans mes nouvelles fonctions, c'est, avant tout, de travailler dans la grande famille de Val Thorens. En effet, j'ai déjà eu, de par mes fonctions de directeur de l'association des 3 Vallées, l'occasion de travailler de nombreuses fois avec les équipes de l'office de tourisme et de la centrale, mais aussi les remontées mécaniques, les services des pistes, Valthoparc et tous les services techniques, ainsi que de nombreux socioprofessionnels. Ils ont tous en commun d'être de belles personnes, de grands professionnels et il existe vraiment un esprit d'équipe pionnier ainsi qu'un sens de la marque unique à mon avis dans les stations françaises, le fameux "Live United", souvent copié, jamais égalé. Les récentes distinctions internationales ne sont pas montées à la tête des locaux et tous œuvrent de concert à une station "idéale", mélange d'innovation et d'inspirations multiples. Je suis très heureux aussi d'avoir la possibilité de participer à la mutation de Val Thorens dans les années à venir, d'une station de sports d'hiver à une station à vivre toutes saisons. Transformer petit à petit Val Thorens en une station où il fait bon déambuler, que l'on soit skieur ou pas, à l'image de tous nos concurrents sur la scène internationale. Enfin, André Plaisance est un des maires des 3 Vallées le plus humain et visionnaire avec lequel j'ai travaillé pendant de nombreuses années au sein des 3 Vallées, et avec lequel je partage le plus de valeurs humaines et professionnelles, de même que bon nombre de conseillers municipaux et professionnels de la Vallée des Belleville. J'ai donc une réelle envie de m'intégrer à ce projet collectif et d'apporter mon expérience professionnelle internationale et mon savoir-faire à leur service, ainsi qu'à celui de Val Thorens.

CLUB DES SPORTS DES MENUIRES



MICHEL CASSOULET

Président du club des sports des Menuires

Habitant dans la vallée depuis 17 ans, j'ai deux enfants qui ont bénéficié des structures du club des sports des Menuires. Le départ, cette année, de plusieurs élus de la commission alpine m'a décidé à m'impliquer bénévolement au sein du club.

Mon expérience en tant qu'entraîneur durant 15 années et mon activité de coordonnateur de la section brevet d'état ski du lycée de Moutiers, seront mises à disposition de cette structure.

Nos objectifs avec la nouvelle équipe sont, au niveau administratif, de consolider les structures du club et, sur le plan sportif, de mettre un maximum de moyens en commun avec nos voisins et amis du club des sports de Val Thorens, cela bien entendu dans l'intérêt de tous les enfants de la vallée et quelle que soit la discipline pratiquée.

L'objectif premier du club des sports des Menuires étant de former des champions (mais il y aura toujours peu d'élus...), nous travaillerons à ne laisser aucun enfant qui voudra continuer au bord de la route.

Enfin, en termes de visibilité, notre tâche sera de s'intégrer parfaitement au paysage socio-professionnel de la station en travaillant étroitement avec tous les services de la Vallée.

BELLEVILLE INFO



NOUVEAU LOOK POUR VOTRE RENDEZ-VOUS D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Une nouvelle maquette pour votre magazine municipal : plus claire, plus moderne, plus vivante. La nouvelle tête môle mêle typographie bâton et écriture manuscrite, symbolise la modernité et le lien humain entre la commune et ses habitants. Des photographies plus grandes, des pictogrammes et trois couleurs principales qui s'harmonisent et jouent entre elles pour animer les pages.

C'est une nouvelle fois l'Atelier Confiture Maison à Gilly-sur-Isère qui a su séduire avec cette maquette à la fois dynamique et sobre, tout à fait dans l'air du temps.

LES AIDES ACCORDÉES À LA COMMUNE EN 2018

L'ensemble des dossiers déposés au titre des subventions a permis à la collectivité de se voir accorder un montant de 618 947,84 € pour l'année 2018.

	OBJET	ORGANISME	MONTANT ESTIMÉ	SUBVENTION ATTRIBUÉE
TRAVAUX	Restauration intérieure du Sanctuaire Notre-Dame de la Vie	Conseil départemental	158 330,00	15 833,00
	Aire de jeux du Châtelard	Conseil départemental - FDEC	37 178,00	5 577,00
	Sécurisation de la traversée du parking de Notre-Dame de la Vie	Conseil départemental - FDEC	50 000,00	7 500,00
	Façades Agibel Val Thorens	Conseil régional	1 085 600,00	400 000,00
	Centre bourg de Villarlurin - Enfouissement réseaux	Ministère de la transition écologique - FACE	42 100,00	23 155,00
	Centre bourg de Villarlurin - Extension réseaux	Ministère de la transition écologique - FACE	18 625,00	12 851,00
	Aménagement du city-stade de Saint-Martin	Conseil départemental - FDEC	50 000,00	7 500,00
	Aménagement du city-stade de Villarlurin	Etat - DETR	61 315,00	15 000,00
	Amélioration des performances énergétiques de l'école du Cochet	Etat - DETR	139 340,00	20 000,00
	Défense incendie de Bérenger	Etat - DETR	358 500,00	45 000,00
ONF	Opération sylvicole en forêt communale	Europe – Feader	29 964,80	11 985,92
		Etat	29 964,80	11 985,92
ESPACE SAISONNIERS	Label MSAP (Maison de service au public)	Etat		30 000,00
	Projet risques psychosociaux	Conseil régional	31 400,00	12 560,00
TOTAL				618 947,84

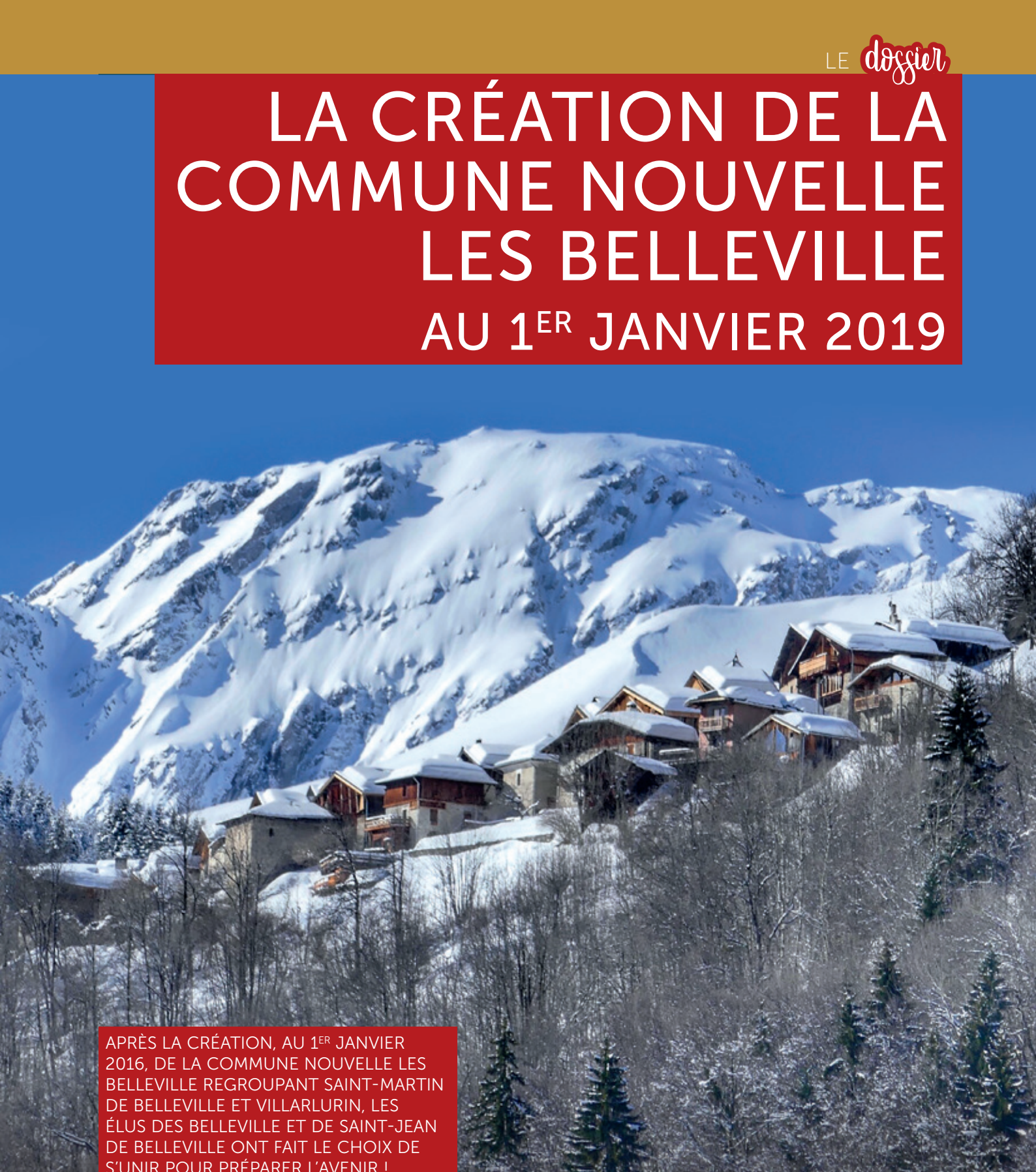
À noter qu'au titre des opérations sylvicoles réalisées par l'ONF, la commune a bénéficié en 2017 des subventions suivantes :

- ! Département de la Savoie : 21 600 € HT
- ! Feader : 8 640 € HT
- ! Etat : 8 640 € HT

En 2017 également, les subventions suivantes ont été octroyées pour le dégagement et le dépressage de semis naturels et résineux en futaie régulière :

- ! Département de la Savoie : 4 020 € HT
- ! Conseil régional AURA : 1 206 € HT

LA CRÉATION DE LA COMMUNE NOUVELLE LES BELLEVILLE AU 1^{ER} JANVIER 2019



APRÈS LA CRÉATION, AU 1^{ER} JANVIER 2016, DE LA COMMUNE NOUVELLE LES BELLEVILLE REGROUPANT SAINT-MARTIN DE BELLEVILLE ET VILLARLURIN, LES ÉLUS DES BELLEVILLE ET DE SAINT-JEAN DE BELLEVILLE ONT FAIT LE CHOIX DE S'UNIR POUR PRÉPARER L'AVENIR !

Il faut savoir que l'État incite fortement les communes à se regrouper pour réaliser des économies et faire correspondre la réalité des bassins de vie avec les frontières administratives. L'extension du périmètre de la commune nouvelle Les Belleville répond bien à une cohérence territoriale, liée à la continuité géographique. La Vallée des Belleville devient une seule et même commune.

Par ailleurs, l'histoire des deux territoires est commune et de nombreux liens existent déjà, qu'ils soient liés aux bassins d'emploi que sont les stations de ski, à la fréquentation par les jeunes des structures sportives, aux animations à destination des aînés ou bien encore à la communauté religieuse.

POURQUOI CRÉER UNE COMMUNE NOUVELLE ?

LES AVANTAGES EN TERMES DE PROXIMITÉ

Maintenir, voire consolider les services de proximité ;

Garantir notre cadre de vie, l'accès et la qualité des services aux usagers ;

Soutenir la dynamique du tissu associatif culturel et sportif ;

Offrir à tous les habitants d'un bassin de vie la même qualité de service public.

LES AVANTAGES EN TERMES DE MOYENS

Mutualiser et optimiser les moyens humains, financiers et matériels des deux communes afin de réaliser des économies d'échelle à terme.

LES AVANTAGES EN TERMES DE REPRÉSENTATIVITÉ

Assurer une meilleure représentation de la commune nouvelle au sein de la communauté de communes Cœur de Tarentaise, vis-à-vis de ses partenaires (Etat, département de la Savoie...) et des collectivités voisines.

LES AVANTAGES EN TERMES DE PROJETS

Renforcer, grâce au maintien des dotations de l'État pendant 3 ans, les capacités de mise en œuvre de projets d'investissements sur l'ensemble du nouveau périmètre communal.

LA COMMUNE NOUVELLE : QUELS CHANGEMENTS ?



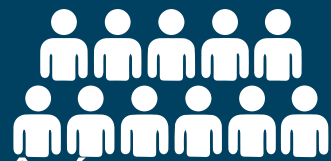
CÔTÉ ÉLUS

Le conseil municipal de la commune nouvelle se compose désormais de 41 conseillers (29 conseillers de la commune historique des Belleville et 12 conseillers de la commune historique de Saint-Jean de Belleville). Par ailleurs, Saint-Jean de Belleville, comme Villarlurin et Saint-Martin de Belleville, a le statut de commune déléguée. Elle est donc dotée d'une mairie déléguée, d'un maire délégué (Donatienne Thomas) et d'adjoints au maire.



CÔTÉ SERVICES

La commune nouvelle occasionne beaucoup d'évolution pour les services municipaux : l'intégration des effectifs des deux communes, en une seule unité, va nécessiter quelques aménagements. Les spécificités et les besoins d'un territoire et d'une population nouvelle seront pris en compte.



CÔTÉ HABITANTS

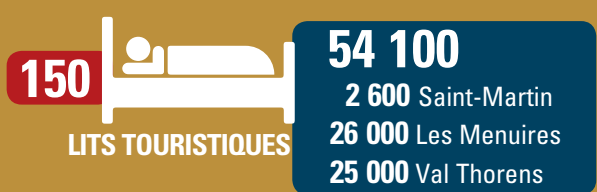
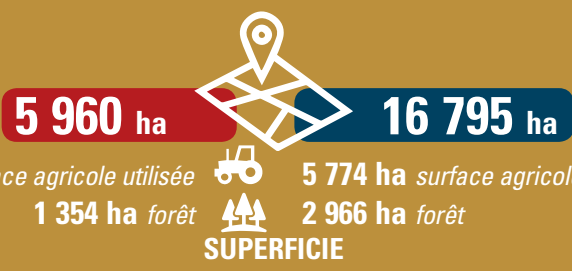
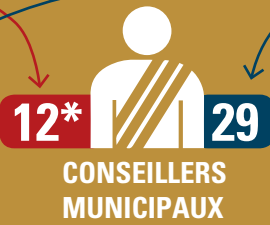
Ce projet a d'abord été mené pour vous, les habitants et les acteurs de la commune nouvelle ! Concrètement, ce sont des services supplémentaires pour la vie quotidienne. Les habitants de la commune historique de Saint-Jean de Belleville peuvent désormais faire appel à la police municipale, au service bâtiments ou encore à l'Espace saisonniers. Ce sont donc des services de proximité qui sont confortés. Tous les sites municipaux des communes historiques, comme les écoles, les bibliothèques ou bien encore l'agence postale, sont maintenus. La richesse de la vie associative, avec en particulier l'association Loisirs et culture très présente et active à Saint-Jean, peut également être bénéfique pour les deux autres communes déléguées.



QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES
POUR MIEUX CONNAÎTRE LES COMMUNES DÉLÉGUÉES

SAINT-JEAN DE BELLEVILLE

LES BELLEVILLE



* Carine Olivier, adjointe aux affaires sociales et scolaires, sera démissionnaire au 1^{er} janvier 2019 en raison de l'incompatibilité entre sa fonction d'élu et son statut d'agent employé par la commune Les Belleville.



LA SITUATION FINANCIÈRE DES DEUX COMMUNES

Saint-Jean de Belleville comme Les Belleville sont dans une situation financière très favorable que la commune nouvelle viendra consolider grâce au maintien du pacte financier.

SAINT-JEAN DE BELLEVILLE

1,70 M€ fonctionnement

1,68 M€ investissement



29,5 M€ fonctionnement

22,6 M€ investissement

BUDGET 2017

LES BELLEVILLE

0,45 M€
35%



8,81 M€
27%

EPARGNE BRUTE (autofinancement)

0,2 année

CAPACITÉ DE
DÉSENETTEMENT



1 année

QU'EST-CE QUE LE PACTE FINANCIER ?

La commune nouvelle constituée entre Les Belleville et Saint-Jean de Belleville profitera pour une nouvelle période de trois ans des garanties dont avait pu bénéficier la commune nouvelle créée le 1^{er} janvier 2016 entre Saint-Martin de Belleville et Villarlurin, à savoir :

- La reconduction des exonérations pendant trois ans (de 2019 à 2021) de la contribution au redressement des finances publiques ;
- Le bénéfice pendant trois ans, a minima, de la consolidation des dotations N-1 des communes Les Belleville et Saint-Jean de Belleville, dont la dotation globale de fonctionnement ;
- La majoration de + 5 % de la dotation forfaitaire (reconduction de

la majoration dont bénéficie Les Belleville et extension à la part de dotation de Saint-Jean de Belleville).

Pour information, la création de la commune nouvelle en 2016 a eu pour effet de stopper la baisse des dotations, voire même de majorer de 5 % la dotation forfaitaire : le gain a été de **4,5 millions d'euros** entre 2016 et 2018 pour la commune Les Belleville.

LES DONNÉES FISCALES

Si certaines taxes, comme la taxe d'habitation, sont moins élevées à Saint-Jean de Belleville, la politique d'abattements est plus favorable dans la commune historique des Belleville. Les habitants de Saint-Jean de Belleville bénéficieront de ces abattements.

	SAINT-JEAN DE BELLEVILLE 2018	LES BELLEVILLE 2018	TAUX MOYENS PONDÉRÉS 2020
Taxe d'habitation	9,80 *	13,90 *	13,77
Taxe sur le foncier bâti	11,18	9,52	9,63
Taxe sur le foncier non bâti	116,21	117,78	117,20
Contribution foncière des entreprises	27,40	25	25,23

* ABATTEMENTS

	GÉNÉRAL À LA BASE	RANG 1 ET 2	RANG 3
Saint-Jean de Belleville	0	10 %	15 %
Les Belleville	15 %	20 %	25 %



L'ADRESSAGE POSTAL

La création d'une commune nouvelle n'est pas sans conséquence sur les adresses existantes, du fait du changement du nom de la commune.

La Poste préconise la rédaction suivante des adresses postales comme suit :

- Ligne 1 : identité du destinataire
- Ligne 2 : numéro et nom de la rue s'ils sont connus
- Ligne 3 : lieu-dit ou nom de la commune déléguée ou poste restante
- Ligne 4 : code postal + nom de la commune nouvelle



FOIRE AUX QUESTIONS

NOTRE COMMUNE CONSERVERA-T-ELLE SON NOM ? SON TERRITOIRE ? SON IDENTITÉ ?

OUI, le nom de la commune déléguée sera conservé ainsi que son périmètre territorial. Une charte de gouvernance définit précisément le mode de fonctionnement de cette nouvelle commune et garantit les spécificités propres à chaque commune.

QUI SERA LE NOUVEAU MAIRE DE LA COMMUNE NOUVELLE ?

La nouvelle assemblée qui se réunira le 3 janvier 2019 élira le nouveau maire. Chaque maire devient de droit maire délégué et adjoint au maire de la commune nouvelle.

LE NOMBRE D'ADJOINTS VA-T-IL VARIER ?

NON, le nombre d'adjoints restera le même dans les communes déléguées en 2019. Ils seront élus lors de la première assemblée.

EST-CE QUE NOUS ALLONS GARDER NOTRE MAIRIE ?

OUI, les mairies ne disparaissent pas au profit de la commune nouvelle. La commune déléguée conserve sa mairie déléguée et son maire. Le lien de proximité entre élus et habitants est conservé. La mairie déléguée reste le lieu privilégié de la relation à l'utilisateur.

EST-CE QUE LES SERVICES DE PROXIMITÉ SERONT MAINTENUS ?

OUI, les services publics administratifs seront maintenus grâce aux mairies déléguées (mariage, actes d'état civil, dépôt des permis de construire...) présentes dans chacune des communes déléguées. La commune nouvelle permettra aussi de les conforter et d'investir dans de nouveaux projets à destination de tous.

EST-CE QUE LES ASSOCIATIONS EN EXERCICE SERONT MAINTENUES ?

OUI, les associations en place actuellement pourront continuer de fonctionner selon le rythme et la dynamique qui leur sont propres. La richesse du tissu associatif existant dans les 2 communes sera bénéfique pour l'ensemble de la population.

Notamment : la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 a introduit une disposition permettant aux communes, lorsqu'elles se regroupent, de pouvoir conserver leur propre association de chasse. Article L422-4 du Code de l'environnement : "La fusion n'entraîne ni la dissolution, ni la fusion des ACCA, sauf décision contraire de ces associations".

QUE SE PASSERA-T-IL LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2020 ?

La commune nouvelle étant composée de plus de 1 000 habitants, le scrutin à la proportionnelle de liste à deux tours avec la parité et sans panachage s'applique. Le nombre de membres du conseil municipal sera égal, à titre dérogatoire, au nombre prévu pour une commune appartenant à la strate démographique supérieure.

Exemples :

■ Si la commune nouvelle compte moins de 3 500 habitants, le conseil municipal sera composé de 27 membres au lieu de 23 ;

■ Si la commune compte plus de 3 500 habitants, le conseil municipal sera composé de 29 membres au lieu de 27.

Le maire, les maires délégués et les adjoints seront élus par le conseil municipal de la commune nouvelle.



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2018

Les investissements communaux sont au cœur de notre action municipale et répondent à un projet politique qui est aujourd'hui régi par des impératifs budgétaires incontournables. Pour autant, la commune des Belleville a poursuivi en 2018 ses investissements, au service de ses habitants comme des visiteurs de nos stations, pour un montant réalisé de 10 430 000 € (budget général). Dans le budget eau et assainissement, le montant s'élève à 5 800 000 €, dont 4 890 000 € pour la future station d'épuration des Menuires.

Ils se répartissent en six principaux domaines d'activité qui sont : le développement touristique, l'environnement, le cadre de vie/l'espace public, l'aménagement du territoire, l'immobilier et le patrimoine remarquable.

Nous vous détaillons ci-après les réalisations marquantes de l'année 2018, ainsi que les engagements pris à ce jour pour 2019.

CLAUDE JAY,

Premier adjoint en charge des travaux, de la commande publique et des affaires foncières



1 - LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Les actions dans ce domaine visent à augmenter l'attractivité de notre territoire afin de faire face à une concurrence de plus en plus importante entre les destinations touristiques.

RÉALISATIONS 2018

- Réaménagement de la Maison de Val Thorens **510 000 €**
- Réfection du parking du Cochet **145 000 €**
- Cheminement piétons aux Menuires (des Asters aux Bouquetins) **100 000 €**
- Réfection d'aires de jeux (dont celle de la place de Caron à Val Thorens) **55 000 €**



2 - L'ENVIRONNEMENT

Les investissements portent essentiellement sur l'eau potable et l'assainissement avec, comme objectifs, le maintien ou l'amélioration de la qualité de l'eau potable, l'amélioration des rendements, la préservation de la ressource en eau et la sécurisation de la distribution.

Les efforts seront poursuivis en 2019 ainsi que les années suivantes, en particulier avec la poursuite de la construction de la nouvelle station d'épuration des Menuires.

RÉALISATIONS 2018

- | Station d'épuration des Menuires : achèvement des travaux de génie civil. Mise en service de l'ouvrage prévu en octobre 2019
14 222 000 €
(coût total)
- | Mise en séparatif et mise en souterrain des réseaux à la Rochette : achèvement des travaux et raccordement du réseau d'eaux usées à la station d'épuration 1 200 000 €
- | Rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement à Villarlurin 570 000 €
- | Mise en conformité des périmètres de protection des captages : acquisition de terrains et réfection des captages du Parchy et du Biolley 120 000 €
- | Reprise des eaux pluviales aux Granges (suppression des eaux parasites) 130 000 €
- | Rénovation du réseau d'assainissement à Val Thorens (secteur du Funitel) 80 000 €
- | Poursuite de l'installation de conteneurs semi-enterrés dans les villages (compétence Communauté de communes Cœur de Tarentaise, participation communale pour l'aménagement et l'habillage des conteneurs) 60 000 €

3 - LE CADRE DE VIE ET L'ESPACE PUBLIC

Les actions engagées permettent d'améliorer la qualité des paysages et de notre cadre de vie au quotidien, et d'assurer l'entretien des espaces publics.

RÉALISATIONS 2018

- | Entretien et réfection des voiries 1 300 000 €
- | Aménagement de la place de Villarlurin 550 000 €
- | Développement de la fibre optique : pose de fourreaux entre Salins-Les-Thermes et Saint-Laurent de la Côte 200 000 €
- | Travaux d'éclairage public 180 000 €
- | Construction d'une fourrière aux Menuires 160 000 €
- | Enfouissement de la ligne 20 000 volts aux Menuires 150 000 €
- | Aménagement d'un city-stade et d'un terrain de boules à Villarlurin 90 000 €
- | Aménagement d'un tourne à gauche et de 2 arrêts navettes aux Granges (compétence département de la Savoie) 150 000 €
(participation communale)
- | Réalisation d'un cheminement piétonnier à Saint-Marcel 120 000 €
- | Construction d'aires de stationnement :
 - A Planvillard : 6 places (+ aires de jeux) 110 000 €
 - A Villarencel : 10 places 50 000 €
 - A Villarenger : 13 places (extension d'une plateforme existante et construction d'un mur de soutènement) 145 000 €
 - A Villarlurin : 9 places 100 000 €

Travaux et urbanisme

4 - L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La commune des Belleville a toujours été attachée à favoriser l'accès aux logements individuels pour ses habitants. Pour cela, de nombreux lotissements ont été réalisés à des prix accessibles, la collectivité prenant en charge une partie des travaux de voiries et réseaux.

RÉALISATIONS 2018

- Aménagement de la zone de la Planche aux Menuires (dont l'aire des saisonniers : 25 000 €) **180 000 €**
- Ensemble immobilier de logements en accession à la propriété à Villarabout : étude et dépôt du permis de construire **160 000 €**



5 - L'IMMOBILIER

Les opérations dans ce domaine concernent essentiellement la rénovation et la réhabilitation des biens relevant du domaine public.

RÉALISATIONS 2018

- Aménagement du ski-club de Val Thorens dans le forum Joseph Fontanet **500 000 €**
- Plan d'accessibilité **360 000 €** (mise en accessibilité du forum J. Fontanet à Val Thorens 300 000 €)
- Travaux énergétiques au groupe scolaire du chef-lieu (remplacement des fenêtres) **90 000 €**
- Traitement acoustique école et mairie de Villarlurin, école de Val Thorens **30 000 €**

6 - LE PATRIMOINE REMARQUABLE

La collectivité poursuit son programme de restauration et de mise en valeur de son patrimoine architectural.

RÉALISATIONS 2018

- Rénovation de la chapelle des Granges
- Réfection du four à grilla de Villarenger et des garde-laits
- Rénovation d'une montagnette à Bourtacombe



LES ENGAGEMENTS PRIS POUR 2019

- Réaménagement du centre sportif de Val Thorens : dépôt du permis de construire réalisé. Début des travaux prévus au printemps 2019 ;
- Centre de bien-être / salle des fêtes au chef-lieu : avant-projet définitif adopté ;
- Réalisation d'une Maison de l'abeille noire et de la nature au Plan d'Eau des Bruyères ;
- 2^e phase de travaux de rénovation énergétique des résidences AGIBEL à Val Thorens ;
- Aménagement de l'entrée de Béranger ;
- Construction d'un nouveau réservoir d'eau potable à Béranger ;
- Rénovation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées rue de la Duché à Saint-Martin ;
- Appel à projet centrale hydroélectrique ;
- Réalisation de consignes à skis au chef-lieu.



PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE VILLARLURIN

APPROBATION À L'UNANIMITÉ LORS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 DÉCEMBRE 2018

Le conseil municipal de Villarlorin du 17 septembre 2014 prescrivait la révision de son Plan d'occupation des sols (POS) en Plan local d'urbanisme (PLU). C'est la commune des Belleville, dans sa délibération du 21 mars 2016, qui décidait de poursuivre et d'achever la procédure d'élaboration du document de planification d'urbanisme. La délibération du 28 mai 2018 arrête le projet de PLU.

La qualité du dossier, porté par le bureau d'étude et présenté à la population lors de l'enquête publique, a été soulignée par le commissaire enquêteur ; elle a permis aux habitants de prendre la mesure des projets à court, moyen ou long termes que la collectivité envisage. Il est rassurant de vérifier que certains, importants pour l'avenir, sont d'ores et déjà partagés. Ce document permet désormais d'échapper à la règle de constructibilité limitée, d'envisager la remise en place de l'exercice du droit de préemption urbain, mais surtout, d'avoir des règles plus adaptées au territoire que le Règlement national d'urbanisme. Le PLU sera exécutoire à compter de l'accomplissement

des mesures de publicité et chacun pourra en prendre connaissance en mairie ou sur le site internet communal. Le dossier comporte un rapport de présentation formant diagnostic, un Plan d'aménagement et de développement durable et des Orientations d'aménagement formant politique et ligne directrice de l'aménagement pour les quinze prochaines années. Plus concrètement, chacun prendra connaissance du plan de zonage et du règlement associé, sans oublier le Plan d'indexation en Z qui prescrira des dispositions relatives à la prise en compte des risques naturels. Avec ce document, la collectivité reprend son aménagement et son destin en main.

**POURSUITE DE
L'ÉLABORATION
DU PLAN LOCAL
D'URBANISME
DE SAINT-MARTIN
DE BELLEVILLE
EN 2019.**

En effet, en février et mars 2019 seront organisées trois réunions de concertation auprès du public. Ces trois rendez-vous autour du document de planification seront annoncées dans la presse locale, par affichage municipal, ainsi que sur le site www.lesbelleville.fr.

LES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DÉLIVRÉES

PERMIS DE CONSTRUIRE

- OPAC DE LA SAVOIE** : Réhabilitation du bâtiment la Valérianne à Val Thorens
- M. Bernard Daugas** : Extension d'une habitation principale dans des combles à Val Thorens
- M. Gilbert Meilleur** : Rénovation d'une montagnette aux Granges
- ESF VAL THORENS - M. Jean-Paul Rapin** : Remplacement du tapis roulant existant à Val Thorens
- M. Damien Hudry** : Construction d'un chalet d'habitation au Lavassay
- M. Mathieu Hudry** : Construction d'un chalet d'habitation au Lavassay
- SAS EIFFAGE IMMOBILIER - M. Luc Vergonjeanne** : PC modificatif construction d'une résidence de tourisme**** aux Menuires
- EIFFAGE IMMOBILIER** : Modificatif de permis aux Menuires
- SARL B.B.L. Bâtiment** : Modification des ouvertures et création d'un local à skis au Bettex
- LES CHALETS DU ROCHER** : Permis de construire, modificatifs ouvertures et création logement et balcon au Bettex
- M. Raemers Christopher Paul** : Modifications de façades au Châtelard
- Chalets LACUZON - M. Perret Cédric** : Extension d'un chalet et création d'un garage au Bettex

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- Société CHALET DU PLEIN SUD** : Modification de façades à Val Thorens
- M. Lionel Berenguier** : Modification de façades et d'ouvertures au Lavassay
- SARL PROPAGANDA** : Modification de façades et d'enseignes à Val Thorens
- SYNDICAT LOCAL DES MONITEURS ESF** : Construction d'un local de rangement aux Menuires
- M. Patrick Margerit** : Remplacement des huisseries aux Menuires
- Mme Peters Tracey** : Modification des ouvertures à Villarenger
- SCI M & I STORE** : extension d'une boutique à Val Thorens
- M. Roger Revillard** : Réfection de la toiture à Saint-Martin
- M. Emile Devillard** : Changement du bardage et encadrements de fenêtres à Planvillard
- M. Jean-Pierre Biscarrat** : Création d'un abri à bois à Villarenger
- M. Adrien Makonda** : Changements des huisseries et pose de volets roulants aux Menuires
- M. Thierry Bonnet** : Création d'un escalier et déplacement du muret existant à Saint-Martin
- M. Doug Sked** : Construction d'un carport à Villarenger

- SAS LEA** : Création d'une conduite d'extraction d'air à Val Thorens
- Service des pistes de la vallée des Belleville** : Restructuration des locaux du service des Pistes aux Menuires
- CHANTENEIGE** : Entretien des boiseries, mise aux normes des patines des balcons aux Menuires
- TOTAL SOLAR F - M. Edouard Roblot** : Mise en place de panneaux solaires, parking P2 à Val Thorens. Mise en place de panneaux solaires, parking P0 à Val Thorens.
- M. Mineur Augustinus** : Extension du balcon façade Sud à Villarenger
- M. Jérôme Pauchard** : Construction d'un garage à Villarencel
- SARL MAT & CO - Mme Aurélie Rey** : Création d'un sas d'entrée et d'un auvent à Val Thorens
- M. Gabriel Hudry** : Construction d'un mur de soutènement et aménagement d'une plate-forme au Lavassay





LA FIN DE LA MISE EN PLACE DES CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS

Cette année encore, de nouveaux conteneurs semi-enterrés ont été mis en place. Ils constituent des points de tri regroupant à la fois les ordures ménagères, les emballages, le verre, mais aussi parfois les cartons. Les villages situés en bas de la commune sont quasiment tous équipés de ce type de dispositif. Toutefois, certains hameaux n'auront pas de conteneurs en raison de la configuration de leur accès qui ne permet pas au camion de collecte de faire demi-tour.

Si vous êtes propriétaire, loueur de meublés, locataire ou bien encore vacancier, n'hésitez pas à demander les consignes de tri auprès de la mairie. Ce document, gratuit, explique où doivent être déposés les



différents déchets. Vous pouvez également le télécharger à partir des sites internet de la mairie ou de la CCCT :

WWW.LESBELLEVILLE.FR
WWW.COEURDETARENNAISE.COM

UNE EXPÉRIMENTATION À VAL THORENS : LE CHALET DU COMPOSTAGE AU GÉBROULAZ



En raison des conditions hivernales spécifiques à Val Thorens, nous testons cet hiver un site de compostage abrité. En effet, le froid n'a pas permis aux décomposeurs mis en place l'an dernier de faire leur travail. De plus, l'accès aux composteurs était très compliqué du fait de la quantité de neige tombée. Dorénavant, le chalet du compostage de Val Thorens propose une solution plus adaptée aux conditions locales en permettant le compostage sous abri. Il est situé en face d'un bâtiment accueillant des habitants permanents : Le Gébroulaz. Ce site pilote pourra être décliné à d'autres endroits si l'expérience est concluante, ce que nous espérons car cela permet d'éliminer des volumes d'ordures ménagères qui partent en incinération ou en enfouissement !

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS POUR DÉPOSER VOS BIO DÉCHETS (DÉCHETS DE CUISINE, ÉPLUCHURES, MARC DE CAFÉ...) DANS CE SITE, MERCI DE CONTACTER LE SERVICE ENVIRONNEMENT DE LA MAIRIE AU 04 79 08 94 30 OU ENVIRONNEMENT@LESBELLEVILLE.FR.



UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

Après un premier appel réussi en 2017, l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), créée par l'Etat, lance son second appel à manifestation d'intérêt pour les "Atlas de la biodiversité communale".

La vocation de l'ABC, c'est de "connaître la biodiversité, c'est pouvoir agir pour la protéger et la valoriser à partir d'un diagnostic précis des enjeux !".

Il a pour objectifs de :

- sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité ;
- mieux connaître la biodiversité sur son territoire et identifier les enjeux spécifiques liés ;
- faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.

Véritable outil stratégique de l'action locale, il offre, bien au-delà d'un simple inventaire naturaliste, une cartographie des enjeux de la biodiversité à l'échelle du territoire, afin de préserver et valoriser le patrimoine naturel.

La commune des Belleville, accompagnée du Parc national de la Vanoise, lance son propre atlas de la biodiversité communale. Elle a choisi de travailler sur les groupes taxonomiques suivants : les insectes (les pollinisateurs, les libellules...), les mammifères (notamment les chauves-souris, les micromammifères...) et la flore vasculaire (fougères, gymnospermes, angiospermes...).

Pour sa réalisation, la commune devrait créer très rapidement un groupe de travail composé des acteurs principaux de la commune. Ce groupe devra fixer dans le détail les espèces choisies et les actions à mettre en œuvre pour la création de cet atlas. Pour améliorer la connaissance du territoire, seront mobilisés les citoyens, les élus, les associations, les acteurs socio-professionnels et les scientifiques.

La valorisation des résultats et la sensibilisation à la préservation de la biodiversité se poursuivront notamment grâce à la Maison de l'abeille noire et de la nature qui verra le jour fin 2019 sur le site du hameau des Bruyères.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT À CE SUJET, MERCI DE CONTACTER LE SERVICE ENVIRONNEMENT AU 04 79 08 94 30.



DERNIÈRE MINUTE

Le 5 décembre 2018, afin de construire le projet de circuit patrimonial et ludique à Villarenger, une séance participative a donné lieu à des échanges entre les villageois, les élus originaires de ce village, André Plaisance et Claude Jay, les services de la mairie, de l'office de tourisme et de la Facim, organisme proposant des visites culturelles dans notre commune. L'ensemble de ces échanges a été animé par un scénographe en charge de créer non seulement des panneaux d'information sur chaque point d'intérêt patrimonial recensé au sein du village (pont dit "romain", chapelle, four...), mais aussi un support ludique. Ce document, distribué par l'office, pourra se présenter sous la forme d'un livret, d'une carte avec chasse aux trésors ou bien encore d'un conte fantastique. L'objectif de ce support est de permettre l'appropriation du patrimoine culturel et culturel par les enfants, sans oublier les plus grands !

Le projet devrait voir le jour pour l'été 2019.

DÉCHÈTERIES : CHANGEMENT D'HORAIRES

- **Les Menuires : Jusqu'au 31 mars 2019, du lundi au vendredi, de 13h à 17h.**
- **Villarlurin : Jusqu'au 31 mars 2019, du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**

QUOI DE NEUF DANS LES ÉCOLES ?

À VILLARLURIN

CLASSE ORCHESTRE

Beau démarrage de la classe orchestre. Une belle découverte... et une belle aventure qui débute !

Depuis le jeudi 8 novembre, les élèves du CE1 au CM2 ont débuté une classe orchestre d'une durée de 2 ans. Après une première découverte des instruments proposés : clarinette, flûte traversière ou saxophone, chaque élève s'est approprié son instrument préféré. Tous les jeudis, de 13h30 à 14h45, un atelier de 30 minutes est organisé pour chaque instrument, puis l'orchestre se réunit. Face à Sabrina, responsable du projet, professeur de flûte mais aussi chef d'orchestre, les élèves ont l'occasion de travailler tous ensemble sur une même partition. Jean, professeur de clarinette et Maxime, professeur de saxophone l'aident dans cette tâche. Ce projet, en collaboration avec l'école des arts, aura pour finalité une restitution en juin prochain au côté d'autres écoles du canton où une classe orchestre est également en place. Ce projet permettra également une liaison école-collège (orchestre-chorale) pour les élèves du CM2.

PROJET "ÉCOLE ET CINÉMA"

Dans le cadre du projet "école et cinéma", l'ensemble des élèves de Villarlorin est allé au cinéma Rex de Moûtiers. Pour un bon nombre d'élèves de maternelle, il s'agissait d'une première expérience. Ils ont découvert quatre courts-métrages sur le thème des animaux et des émotions. Tous sont repartis ravis et demandent souvent : "quand est ce qu'on retourne au cinéma ?"



PATINAGE ET HOCKEY SUR GLACE

Tous les élèves de l'école de la Lune ont eu le plaisir de se rendre à Méribel pour quatre séances de patinage. Les plus jeunes ont découvert ce nouvel environnement et les premières sensations de glisse avec des patins pendant que les plus grands ont progressé et même apprécié les joies du hockey. Merci aux parents accompagnateurs et aux entraîneurs !



SPECTACLE DE NOËL

En cette fin d'année, les élèves de maternelle ont assisté avec les enfants des écoles de la vallée des Belleville au spectacle de Josiane Barré à la salle des fêtes de Saint-Martin : un moment féérique apprécié par tous ! Tous les élèves ont préparé un goûter de Noël et invité les parents le 21 décembre : chants en différentes langues, danses, goûter offert par l'APE, livres offerts par la commune et visite du Père Noël étaient au programme...



À PRARANGER

FABRICATION DE FROMAGES

"Nous avons participé à une animation proposée par l'association des fromages traditionnels des Alpes savoyardes. Pierre est venu nous présenter son travail d'agriculteur ainsi que les différents fromages de Savoie et de Haute-Savoie. Nous avons aussi appris à fabriquer du fromage avec lui et il nous a apporté les 8 fromages fabriqués en Savoie et Haute-Savoie pour les déguster ! Nous avons appris plein de choses et nous nous sommes régalez !"

Les CE1 et CE2



SPECTACLE DU DÔME THÉÂTRE

"Nous sommes allés voir le spectacle décentralisé du Dôme de la compagnie Scopitone à Saint-Jean. C'était du théâtre d'objets, une découverte pour nous tous. Les objets, des chaussures pour Blanche Neige et des objets ménagers pour Cendrillon, jouaient les différents rôles dans ces deux contes. Tout le monde a énormément apprécié et les acteurs ont pris le temps de bavarder avec leur public à la fin du spectacle."

Les CE et CM



INTERVENTION DU PARC DE LA VANOISE

"Ce trimestre, nous avons travaillé avec le Parc de la Vanoise. C'était très intéressant. Nous avons découvert la faune et la flore du Parc. En juin, nous irons sur le terrain pour terminer notre découverte".

Les CE et CM

SÉANCE DE NATATION

"Comme chaque année, nous avons fait un cycle natation. Nous avons encore bien progressé et avons terminé ce cycle par des jeux dans l'eau, c'était génial ! Rendez-vous à la fin de l'année pour un second cycle".

Les CE et CM

À LA MATERNELLE

Les grandes sections et CP ont participé à un cycle natation au mois de décembre.

Tous les enfants de l'école ont eu la chance de participer à un spectacle de Noël.

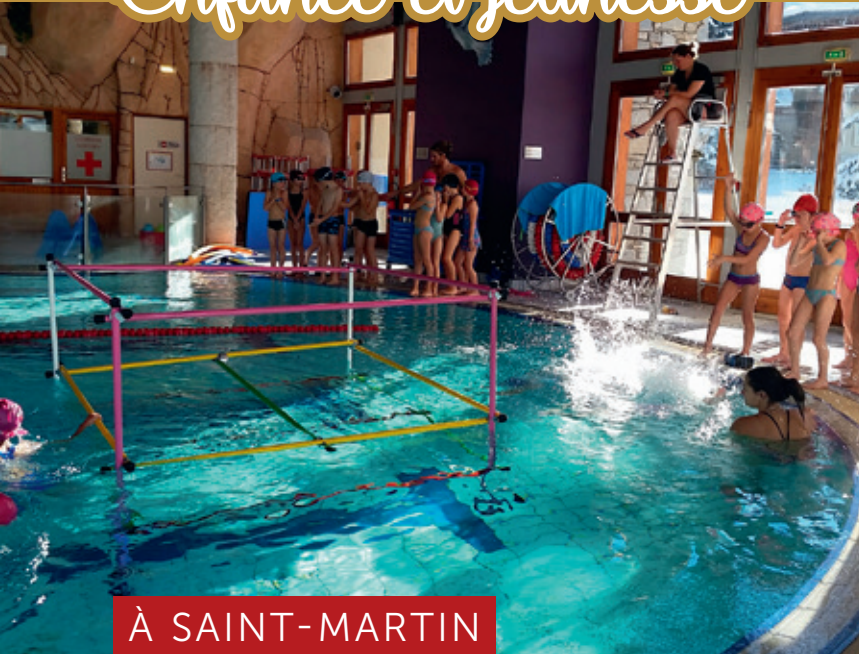
Nous avons aussi assisté à une séance de cinéma avec les copains de l'école de Saint-Martin.

Pour finir le trimestre, le Père-Noël nous a rendu visite. Il nous a offert un livre et nous avons partagé un goûter avec lui.

Les Petits, Moyens, Grands et CP de Praranger



Enfance et jeunesse



À SAINT-MARTIN

SÉANCE DE NATATION

Pendant deux semaines, les classes du CP au CM2 ont participé à un stage de piscine au centre sportif des Menuires. Les élèves ont passé un test de natation pour aller en classe de voile au mois de juin. Les CM2 ont fait un test supplémentaire pour la 6^e. Ils travaillent sur plusieurs nages, comme le crawl et le dos crawlé.

TÉMOIGNAGES D'ANCIENS COMBATTANTS

"Au mois de novembre, 3 anciens combattants de la guerre d'Algérie sont venus nous voir pour nous parler de cette guerre. Comme on travaillait sur la guerre de 14-18, cela nous a beaucoup intéressés.

C'était impressionnant de voir des anciens combattants. Ils avaient l'air courageux d'avoir vécu cette guerre et ils vivent avec ça tous les jours. Merci à eux".

Les élèves avaient apporté un goûter pour les remercier d'être venus.

Du CE2 au CM2

DÉCOUVERTE DU CORPS HUMAIN

"On a fait de l'anatomie avec Mariane Binkert, la maman de Louise. Elle nous a appris le fonctionnement de notre corps avec une vidéo. Nous avons écouté notre cœur avec son stéthoscope. Puis, elle nous a fait travailler nos réflexes avec son matériel de médecine. Elle est ostéopathe, donc elle travaille sur les os. Enfin, elle nous a un peu expliqué son métier. C'était très intéressant et nous la remercions".

Du CE2 au CM2



UN TRAVAIL SUR LES ÉLÉMENTS

"Depuis la rentrée, nous travaillons sur les 4 éléments. Les deux premières périodes ont été consacrées au feu et à l'eau. Nous avons également réalisé dans notre classe des journées couleurs afin de terminer notre travail en beauté pour chaque élément : journée rouge pour le feu, journée bleue pour l'eau. Pour chacune de ces journées, nous étions habillés de la couleur du jour, la classe était décorée et avec nos parents nous avons apporté des goûters... de la bonne couleur bien sûr ! Nous continuerons ce travail lors des prochaines périodes..."

Pour en savoir plus sur nos classes, pensez à aller visiter le blog de l'école !"

www.ac-grenoble.fr/ecole/st_martin_belleville

Les MS et GS



SPECTACLE LA FOLLE VADROUILLE DE NOËL

"Lundi 10 décembre, nous avons assisté à un spectacle à la salle des fêtes de Saint-Martin : "La folle vadrouille de Noël", offert par l'association des parents d'élèves. Nous avons beaucoup aimé car nous avons chanté, participé, vécu une belle aventure pour retrouver le Père Noël".

Les maternelles et CP/CE1



À VAL THORENS



L'ÉLECTRICITÉ

Les élèves de la GS au CE2 ont travaillé sur l'électricité.

INITIATION BIATHLON

Les élèves ont pu s'essayer au biathlon dans la cour. Merci à Dany Chavoutier du club des sports des Menuires pour cette activité.

LE TRAMPOLINE

Comme chaque année, Laëtitia a proposé une séance par jour de gym aux enfants. Ils progressent à grand pas !



VISITE DE KATHY

Kathy Chapuis est venue nous donner la recette de ses petits pains au chocolat. Nous les avons ensuite vendus sur le stand du Trophée Andros pour financer notre classe de découverte qui aura lieu fin mai 2019.



DU CÔTÉ DE L'ASSOCIATION BELLEVILLOISE DE L'ENFANCE (ABE)

Les accueils de loisirs des Yétis et des Maxi Pous ont pu découvrir les joies de la glisse le mercredi 17 octobre 2018 à la patinoire d'Albertville. Les plus petits comme les plus grands ont passé une superbe journée.

L'accueil de loisirs des Yétis s'est rendu, le samedi 8 décembre 2018, sur le circuit du Trophée Andros à Val Thorens et a pu assister à de belles courses de voitures... Un peu bruyant !

LES NOUVEAUTÉS de l'hiver

LES GRANDS ÉVÈNEMENTS

AUX MENUIRES

LES NUITS DES MENUIRES S'ANIMENT DU 11 AU 14 MARS 2019

Que ce soit à gorge déployée, à perdre haleine, à ventre déboutonné, aux éclats, aux larmes, comme un bossu, un dératé ou une baleine..., on va rire aux Menuires avec Florent Peyre, humoriste, comédien et imitateur, révélation de la nouvelle génération. Un festival tout en partage et convivialité, avec des concerts, des animations et des spectacles pour tous, des rencontres et défis amicaux avec les vacanciers.



SUR LE DOMAINE SKIABLE

AUX MENUIRES

POW ET LES MENUIRES S'UNISSENT POUR L'AVENIR

Après une année de travail avec les équipes de l'association Protect Our Winters, Les Menuires devient la première station française à intégrer la POW "Resort Alliance", rejoignant ainsi le club des stations leaders sur le plan climatique, à l'image de Vail ou Aspen aux Etats-Unis. Protect Our Winters, créée en 2007 par Jeremy Jones, snowboarder professionnel américain, est une association internationale de passionnés, d'influenceurs, d'athlètes professionnels et de marques, qui utilisent leur influence sociale pour créer le changement, mobiliser la communauté des sports outdoor, pour inspirer et agir de façon positive sur le climat.

Un plan environnemental et social ambitieux a été officialisé lors des Rencontres Climat Météo qui se sont déroulées aux Menuires les 14 et 15 décembre 2018.

NOUVELLE RETENUE D'EAU

Cet hiver, les investissements se poursuivent avec la création d'une retenue d'eau d'altitude de 82 000 m³ sur le secteur de la Masse, destinée à la fabrication de neige de culture. Cet ouvrage, dont le projet a vu le jour il y a 3 ans, permettra de stocker de l'eau lorsque les débits des cours d'eau sont importants et de limiter les prélèvements en période d'été. La Masse, secteur clé des Menuires, bénéficiera de ce fait d'un enneigement garanti dès l'ouverture de la saison !

MODERNISATION DES REMONTÉES MÉCANIQUES : VIVE L'ÉCO-RESPONSABLE

Un investissement de 9,5 millions d'euros a été effectué pour augmenter la puissance et le confort du parc des remontées mécaniques : un enjeu à la fois économique et écologique, car s'il permet aux skieurs de passer moins de temps sur les remontées, il permet également de réduire la consommation d'énergie. Cet hiver, c'est au tour des télécabines des Bruyères, du Roc 1 et du télésiège des Granges de s'offrir un lifting. Aux Menuires, on recycle autant que possible, à commencer par la conservation des pylônes et des structures des gares pour la rénovation de la télécabine des Bruyères, qui permet l'accès aux 3 Vallées.



COMME UNE FLÈCHE

Rien de tel qu'une vidéo de son passage dans un slalom ou un géant pour se remémorer sa performance, se comparer et progresser. L'ESF met en place 10 caméras sur le stade olympique pour que chaque trace laisse une empreinte mémorable. On repart avec sa médaille et la vidéo de sa flèche ou de son chamois que l'on récupère via la borne au bas de la piste. Une première dans les 3 Vallées !

ESCAPE GAME

Pendant les vacances scolaires, des escape games verront le jour dans des lieux inédits : sommets, pistes, Croisette... pour se défier et se creuser les méninges entre amis ou en famille dans l'univers énigmatique des aventuriers.

SPOT VIDÉO DU PIXEL AREA

Ce spot filme parcours, saut et atterrissage dans le nouveau snowpark, une zone de glisse complètement réinventée pour plus d'accessibilité et comprenant une ligne de woops XS, un enchaînement de trois bosses XS, un enchaînement de trois bosses S, une ligne de 4 boxes XS et S, une ligne de 4 boxes et rails M et L. La vidéo est ensuite envoyée directement par SMS aux riders.

La terrasse panoramique nouvellement aménagée avec des modules ludiques aux couleurs acidulées permet à tous de profiter du spectacle, ou de faire une pause entre deux figures stylées. On y accède par le Sunny Express ou la remontée de la Becca.

À VAL THORENS

2 NOUVELLES PISTES À EXPLORER !

Une piste accessible à tous au départ de la Cime Caron. "Cime" permettra ainsi à tous les niveaux de ski de descendre le sommet mythique des 3 vallées : 3 km 200 pour 570 m de dénivelé.

Le secteur de Boismint, prisé des skieurs matinaux s'enrichit quant à lui d'une piste noire "Armoise".

SKI DE RANDONNÉE : 4 NOUVEAUX ITINÉRAIRES

Après l'inauguration de la piste "Camille" l'année dernière, le parc de ski de randonnée s'élargit avec 4 nouveaux itinéraires. Il ne reste plus qu'à choisir la montée face aux majestueuses Aiguilles de Pécelet ou à la Cime Caron pour se dépayser et redécouvrir le domaine de Val Thorens. Le retour vers la station s'effectue par les pistes. Sont proposés : des parcours de 2 à 6 km pour permettre une évolution et une découverte en douceur de la pratique du ski de randonnée.

QUICK CHECK

3 conseils, 30 minutes, 30 euros

Les bons riders ont toujours besoin de l'œil affûté d'un professionnel de la glisse. Ski Cool propose à tous les férus de glisse une analyse en 30 minutes de leur niveau afin d'établir un bilan des points à améliorer et des perspectives de progression. De précieux conseils en coaching individuel qui permettront de corriger ses défauts ou tout simplement atteindre le niveau supérieur en ski, snowboard et télémark.

À LA DÉCOUVERTE DES GLACIERS

Cette année, ce ne sont pas moins de 7 guides de haute montagne qui officieront au bureau des guides. Sorties hors-piste sensationnelles ou premiers pas sur un glacier, avec une porte d'entrée unique sur les glaciers de la Vanoise, la vallée des Belleville offre un environnement exceptionnel pour tous les amoureux de la montagne. Qui n'a jamais rêvé de descendre en hors-piste plus de 1 000 m de dénivelé, de faire les premiers virages dans la neige fraîche de la face ouest de Pécelet, ou encore de grimper à 3 500m au sommet du glacier de Gébroulaz ?

LE FUNITEL DES 3 VALLÉES FAIT PEAU NEUVE !

Le nouveau covering reprendra les tons gris et rouge de Val Thorens.



HÉBERGEMENT ET COMMERCES

À SAINT-MARTIN

2 NOUVEAUX CHALETS AVEC SERVICES HÔTELIERS PRENNENT LEURS AISES AU CŒUR DU VILLAGE :
le Chalet Pure Black Crystal et son pendant le Chalet Pure White Crystal.

Deux écrins de luxe et de raffinement de 320 m² chacun, où pierre, bois, fourrure, matières laineuses, canapés généreux, luminaires design et même métal investissent l'espace. La lumière entre par de larges baies vitrées et le panorama immaculé s'invite à l'intérieur. Dans chacun des chalets, ascenseur, babyfoot, équipements multimédia dernier cri, sans oublier, sauna et bain nordique, ainsi qu'une sublime piscine intérieure qui assurent aux futurs hôtes un séjour premium. Conciergerie et services sur mesure sont disponibles sur demande. Il ne reste plus qu'à savourer !

LE HAMEAU DE CASEBLANCHE

C'est une toute nouvelle collection de 34 chalets luxueux au pied des pistes et à 5 minutes du village de Saint-Martin. D'une superficie de 80 à plus de 200 m² pour les plus grands, ils ont été construits avec des matériaux de qualité tels que le bois et la pierre pour faire écho à l'atmosphère chaleureuse de la montagne. Tous profitent d'une vue totalement dégagée sur les pistes et la vallée. Dans chacun des chalets, le haut de gamme est au rendez-vous : balcons, larges baies vitrées, volumes généreux, cheminées centrales majestueuses, matériaux et équipements haut de gamme pour garantir un confort digne d'un hôtel de luxe. Côté décoration, simplicité et élégance sont de mise avec des matériaux authentiques et une prédominance de couleurs naturelles. Un service de conciergerie assure un séjour sans fausse note, avec des prestations à la carte.



À VAL THORENS

LE COCON DES TRIBUS

Maud et Jean-Paul Delettre développent leur concept de Chalet Cocoon**** dans la station. Située dans le quartier des Balcons, la résidence sera composée de 10 grands appartements pour se réunir en famille ou entre amis et profiter pleinement des vacances. Dans chaque appartement se trouvent un sauna et un jacuzzi. Le chalet Cocoon offre des services hôteliers adaptés aux familles, amis et séminaires : traiteur, massage à domicile, ménage, parking couvert. L'espace de vie commun dispose d'un couloir de nage et d'une salle de co-working.

LES CHALETS DU KOH I NOR

Situés sur les hauteurs de Val Thorens, les trois Chalets du Koh I Nor**** ouvriront leurs portes cet hiver. Chalets privés de 300 à 340 m², chambres spacieuses et lumineuses, cuisine ouverte et coin cocooning avec vue panoramique, le tout décoré dans un style ethnique chic. Les chalets sont équipés de salle fitness, home cinéma, spa, ski room.



NOUVEAUX RESTAURANTS

À SAINT-MARTIN

CRÉATION DE LA MAISON MEILLEUR DANS LE HAMEAU DE CASEBLANCHE

C'est au pied des pistes, au cœur du nouveau hameau de Caseblanche que René et Maxime Meilleur inaugurent cet hiver Simple & Meilleur, une offre très complémentaire à La Bouitte, où l'on pourra déguster une cuisine volontairement simple, goûteuse et généreuse. Elle mettra à l'honneur les meilleurs produits traditionnels de Savoie. À l'entrée du chalet et à l'étage inférieur, Simple et Meilleur est un lieu de vie à la journée, offrant des bouchées à déguster façon tapas, revisitées dans un esprit savoyard. Quant aux chaleureux bar et salon lounge, ils font de la Maison un vrai lieu de rencontres. Une très belle sélection de vins au verre renforce la convivialité et l'intérêt du lieu. Produits du terroir, préparations culinaires maison et vins seront proposés également en vente à emporter.

VOYAGES CULINAIRES ET ŒNOLOGIQUES À LA BOUITTE À SAINT-MARCEL

Une fois par mois, La Bouitte donne carte blanche à un viticulteur d'exception, donnant des terroirs racés une interprétation magique.

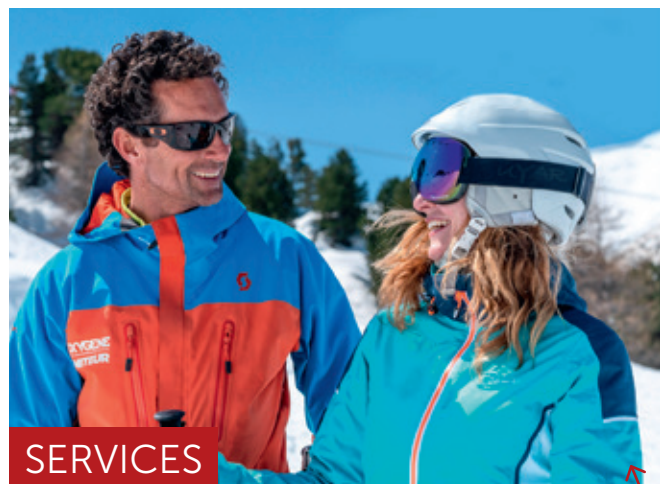
À VAL THORENS

LE CLUB 72

Après avoir changé de propriétaire, le Steak Club change de nom et devient "Club 72" : Fabien Barrau, Romain Bastide et Victor Llorent ont choisi de lui donner pour nom, l'année de sa création, 1972 qui est également celle de Val Thorens. Nouveau nom, nouvelle ambiance puisque le restaurant proposera des concerts de musique live les soirs et une cuisine ouverte de 16h à 23h30.

4 DÎNERS GASTRONOMIQUES

Dîner gastronomie et vins. Une escapade en dameuse jusqu'à la Folie Douce pour profiter d'une soirée exceptionnelle ! Le restaurant proposera 4 dîners cet hiver. Pour cette occasion, Damien De Valukhoff préparera un menu spécial et s'associera à un maître de chai qui viendra lui-même présenter ses vins. Soirée Champagne, Bourgogne ou vins de Savoie.



SERVICES

À VAL THORENS

SERVICE LOCATION DE VÊTEMENTS DE SKI

L'école de ski Oxygène rend l'arrivée des clients en station plus facile et leurs vacances plus agréables grâce à des tenues de grande qualité, performantes et tendances, pour tous les goûts et tous les budgets. La commande se fait en ligne parmi les 3 gammes proposées (enfants, gamme Argent et gamme Or) et livraison à domicile.

AUX MENUIRES ET À SAINT-MARTIN

Mise en place de bornes de recharges pour véhicules électriques. Une station comportant deux points de charge est aujourd'hui disponible aux Menuires, au niveau -3 du parking situé sous le clocher, ainsi qu'à Saint-Martin, dans le parking du presbytère. L'opérateur Freshmile a été choisi par la collectivité pour l'installation de ces bornes.

À SAINT-MARTIN

OUVERTURE DE 2 COMMERCES AU HAMEAU DE CASEBLANCHE :

- **Bell'Savoie** : point chaud, dépôt de pain, produits régionaux ;
- **Belleville Pro Glisse** : location et vente de matériel de ski.

ACTIVITÉS DE BIEN-ÊTRE



À SAINT-MARTIN

SPAS & SAUNA

Lys Spa propose gratuitement trois bains bouillonnants et un sauna dans le village : Les Grangeraias, place du Biolley et près de la fontaine au centre du bourg. Sur réservation au 07 63 51 10 56 ou auprès des hôtesses présentes sur place de 14h à 19h30.

DU NOUVEAU AU SPA BELA VYA À L'HÔTEL LA BOUITTE

De la marque de cosmétiques Meilleur Nature aux soins exclusifs créés sur mesure, le bien-être s'installe définitivement dans ce chalet d'exception, avec pour cet hiver, un nouveau jacuzzi permettant un massage complet du corps en 6 étapes ainsi qu'une nouvelle cabine duo.

l'"AYUR' BELA"

Nouveau massage complet de la tête aux pieds avec des mouvements profonds et stimulants, pour une harmonie totale. Pressions ciblées sur les points énergétiques et étirements bienfaisants pour chasser les tensions. Conseillé aux personnes surmenées, épuisées intellectuellement et physiquement.

l SOIN SIGNATURE "MENU 3 GOURMANDISES"

On s'accorde une pause bien-être avec un nouveau soin en 3 plats, clin d'œil à la signature culinaire des Chefs triplement étoilés René et Maxime Meilleur. A base d'huiles de tournesol, avocat, amande douce, coco, pépin de raisin, jojoba, bourrache et carotte, on en ressort avec une peau douce et hydratée. Exfoliation sucrée au miel de Saint-Marcel en entrée, enveloppement lacté tutti frutti, alliant crème fraîche et purée de fruits du moment en plat de résistance et, pour finir sur une note sucrée, massage à l'huile de citron et de menthe, à la façon d'un mojito. Jus de fruits offert en fin de soin.



À VAL THORENS

L'INSTANT TRAPPEUR

55 % des personnes se sentiraient plus détendues après une promenade avec leur chien. Il semblerait par ailleurs que la présence du compagnon à quatre pattes soit bénéfique pour l'ensemble des membres de la famille, l'animal parvenant même à réduire le stress des parents. Ainsi, Arnaud propose de travailler sur les énergies et la respiration avec ses chiens husky.

SKI THERAPY

L'école Ski Cool s'inscrit dans la démarche My Serenity et met en place plusieurs actions cet hiver : un accueil cocooning avec thé, diffuseurs de senteurs, des exercices de respiration avant et pendant les cours. Elle poursuit ses séances de ski thérapie, pour reprendre en douceur le ski grâce à des exercices de respiration et se libérer du stress et de ses appréhensions.

UN SÉJOUR SERENITY

La déclinaison du guide My Serenity du Pashmina***** propose des actions concrètes et réalisables à faire tout au long de la semaine pour appliquer les conseils bien-être du Docteur Philippe Rodet. Entre les intentions bienveillantes du personnel, les clients de l'hôtel profitent aussi d'un coach bien-être, d'un buffet bien-être et de sorties initiation au ski de randonnée avec Cédric Gorini, directeur de l'hôtel et originaire de Val Thorens.

AUX MENUIRES

CGH FAIT RIMER SPORT ET RÉCONFORT

Le Spa Ô des Cimes de la résidence CGH les Clarines des Menuires propose 2 nouveaux soins "OTHYS ATHLETICS", s'adressant particulièrement aux sportifs.

l Soin professionnel chauffant/lissant : un protocole de soins associant l'originalité d'un effet chauffant à la sensorialité d'une mousse enveloppante détox. Il s'agit d'un soin à la fois sec et humide qui apporte chaleur et tonus à la peau.

l Modelage nutri-délassant : un modelage cosmétique qui se concentre sur les muscles profonds, spécialement conçu pour apporter confort et détente. Il s'agit d'un soin idéal pour les sportifs comme pour les non sportifs, pour tonifier et réconforter la peau, avant ou après la pratique sportive, tout en lui apportant souplesse et tonus.

SPA DE L'HÔTEL L'OURS BLANC****

*L'hôtel**** L'Ours Blanc aux Menuires, à proximité du quartier de Reberly 1 850 et des Bruyères, se dote d'un nouveau spa sur fond de verre, bois et pierre.*

Un bassin balnéo XXL de 3,50 m x 4 m tout en verre a pris place sous une véranda, entièrement vitrée elle aussi, qui offre une vue panoramique sur la Pointe de la Masse. Le hall d'entrée est une forêt reconstituée composée de troncs d'arbres et promet une expérience ressourçante. Un sauna, un hammam, une douche à expérience, une salle de sport toute équipée et un espace de relaxation complètent ce nouvel espace, qui se prolonge avec le sauna tube et le hammam, installés sur la terrasse boisée avec vue panoramique. Possibilité de privatiser le spa en matinée.

ANIMATIONS

À SAINT-MARTIN

MARCHÉS NOCTURNES

Une dizaine d'artisans s'installera au coeur du chef-lieu pendant les vacances scolaires françaises, les mercredis de 14h à 19h : charcuteries de montagne, confiseries, fromages de chèvre, bijoux artisanaux, pains d'épices, savons et cosmétiques artisanaux, sculpture sur bois...

EXPOSITIONS

! Du 16 décembre au 8 février 2019 : Martine Salavize - dessins, aquarelles - paysages des Belleville.

! Du 9 février au 8 mars 2019 : M. Uilliel - Nus et portraits.

! Du 10 mars au 22 avril 2019 : Michel Peltier - photos de fleurs.

PATINOIRE SYNTHÉTIQUE

D'une surface d'environ 60 m², cette structure permettra de proposer de nombreuses animations : bowling pétanque, initiation hockey pour enfants, ados et adultes. Ouverte de 15h à 19h. Nocturne le mercredi soir.



AUX MENUIRES

RONDE DE NUIT : BALADES EN DAMEUSE AU CLAIR DE LUNE



Le service des pistes de la station des Menuires propose aux vacanciers de découvrir l'envers du décor de la préparation des pistes ; le travail effectué chaque soir par ces techniciens de l'ombre pour entretenir, damer, lisser les pistes. On embarque à bord d'une dameuse. Après environ 1 heure de damage, le chauffeur dépose les clients dans un restaurant d'altitude, le temps pour lui de finir son travail et les récupère après le partage d'un casse-croûte montagnard bienvenu.

PAUSE CONTEMPLATIVE : POUR RECHARGER LES BATTERIES

On ne manquera pas de faire une pause au sommet de la télécabine du Roc 1 : tout y est prévu pour recharger les batteries, au sens propre comme au sens figuré, avec des bornes solaires de rechargement de téléphones à disposition des vacanciers. Zone wifi, transats, tables grand format à partager, modernes et design pour pique-niquer, tables d'orientation, tout a été pensé pour une pause FriendlyMenuires avec vue exceptionnelle sur le versant de la Masse.

UN LABEL "CONCIERGERIE ET SERVICES" : POUR GAGNER DU TEMPS

Plus que jamais, le besoin de qualité et de réassurance augmente avec l'essor des circuits courts. Avec ce nouveau label, un interlocuteur qualifié est sur place pour assurer la conciergerie et proposer les services nécessaires. Il vise à garantir le bon déroulement du séjour des locataires. Il donne également aux propriétaires l'engagement d'une gestion immobilière professionnelle. Une gamme complète est proposée : accueil, remise de clés, caution, taxe de séjour, contrôle de l'hébergement, ménage, mise à disposition de linge...

LA NUIT DES ENFANTS ROIS : MA PREMIÈRE DESCENTE AUX FLAMBEAUX



Avis aux enfants précoces, ils ont désormais eux aussi leur descente aux flambeaux. Inégalable dans l'accueil des petits, avec 3 villages Piou-Piou et une nurserie (accueil dès 3 mois), la station, labellisée Famille Plus, propose désormais aux tout-petits, dès 3 ans, d'imiter les plus grands, avec une descente aux flambeaux qui sera pour eux l'occasion d'afficher leur progrès sous les yeux émerveillés de leurs parents.

ITINÉRAIRES BIS : POUR NE PAS BALISER EN SKI DE RANDONNÉE



Cet hiver, la station des Menuires choisit d'étendre les itinéraires balisés réservés à cette pratique. Accessibles aux novices comme aux confirmés, ils permettent une pratique sécurisée de la discipline.

Ainsi, les débutants s'initieront grâce à l'itinéraire de Brelin, 1h30 de montée facile jusqu'au sommet de la télécabine du Roc 1. Ceux qui souhaitent se remettre en jambes choisiront l'itinéraire du Pas de Cherferie, 2 heures de montée au départ du sanctuaire Notre-Dame de la Vie.

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET CONTACTS CONCERNANT LES NOUVEAUTÉS DE L'HIVER :

! Maison du tourisme de Saint-Martin
04 79 00 20 00

! Office de tourisme des Menuires
04 79 00 73 00

! Office de tourisme de Val Thorens
04 79 00 08 08

À VAL THORENS

CASCADE DE TYROLIENNES

Après la plus haute tyrolienne d'Europe, Val Thorens innove avec un vol en plein cœur de la station. Bien installé dans un baudrier, les skis sur le dos, on s'élance pour un survol long de 1 600 m à seulement 65 m au-dessus des pistes de ski. Le départ se fait au sommet du télésiège de la Moutière pour arriver au cœur de Val Thorens, place Caron, en 3 tronçons. La cascade de tyroliennes est double : départ simultané pour partager les sensations fortes à deux !



UN PETIT-DÉJEUNER ROMANTIQUE SUR LES PISTES EN PEaux DE PHOQUE



Pour profiter du calme matinal et de la neige fraîchement damée, l'école Ski Cool propose aux amoureux de partir aux aurores pour remonter la piste bleue "Génépi" et profiter d'un petit-déjeuner au chalet du Caribou. Départ 7h pour un retour à l'ouverture des pistes, la sortie est ouverte à tous les niveaux.

VAL THORENS VUE DU CIEL

Avec l'école Fly United Today, on décolle en ULM depuis l'altisurface de la Moutière. C'est parti pour survoler le domaine et le découvrir autrement ! L'école enseigne également le pilotage de drone : depuis un casque de réalité virtuelle, on se plonge dans Val Thorens vue du ciel.

LA PLAGE EN MONTAGNE

Le bar de la terrasse de l'hôtel Fahrenheit 7**** fait peau neuve avec l'arrivée du bar "le Bungalow". Concept décalé à l'image du °F7, ambiance plage aux pieds des pistes, avec un bar-snacking ouvert toute la journée. Des bouées, des planches de surf, on s'y croirait !

SEVEN PARTY

Après les concerts enflammés du Fahrenheit 7**** l'an dernier avec Joey Starr, Cali, C2C, Pierpoljak, Neg'Marrons, l'hôtel officialise les Seven Party. Des programmations de qualité pendant tout l'hiver : une fois par mois, une star de renom est conviée à venir jouer au bar de l'hôtel.

CONCEPT STORE

Le Wild and Savage, dans la galerie Caron, se transforme en concept store. Ouvert dès 9h, on y trouvera un espace tatouage et un shop de vêtements masculins ainsi qu'une cuisine proposant tapas et huîtres en journée. Le soir, c'est café-concert, ambiance jusqu'à 2h du matin !

NOUVELLE AMBIANCE VOYAGE EN LUGE DANS L'UNIVERS DU COSMOJET

La célèbre piste de luge est désormais totalement scénarisée dans le thème de l'univers. Les lugeurs sont invités à partir à la recherche d'une nouvelle terre le long d'un parcours de 6 km plein de surprises amusantes, ponctué de données scientifiques pour apprendre tout en s'amusant !

DES RÉCOMPENSES POUR VAL THORENS



UNE NOUVELLE FOIS VAL THORENS EST ÉLUE "MEILLEURE STATION DU MONDE" AVEC 1,8 MILLION DE VOTES.

Avec 5 sacres de "Meilleure station du Monde" et 6 titres de "Meilleure station de France", Val Thorens confirme son dynamisme et affirme son statut de leader dans le tourisme de montagne. Ces prix récompensent un travail d'équipe établi depuis plusieurs années, basé sur une philosophie commune "LIVE UNITED". Pionnier dans l'innovation et le service client, Val Thorens offre chaque année de nouvelles expériences sur le domaine skiable, de nouveaux lieux de vie, d'hébergements et de restauration.

LE MOT DE BRUNO GABET, PRÉSIDENT DE L'OFFICE DU TOURISME :

"C'est un honneur de recevoir ces distinctions pour l'ensemble des acteurs de Val Thorens. Un grand merci aux équipes de l'office de tourisme qui ont été à l'opérationnel, ainsi qu'aux professionnels de la station pour leur soutien. C'est grâce à tous nos clients que nous recevons ces titres ! Quelle responsabilité pour nous de rester à la hauteur ! Il y a encore tant de belles choses à faire ensemble !"

L'HÔTEL FAHRENHEIT 7 ÉLU "MEILLEUR HÔTEL FRANÇAIS"

L'hôtel Fahrenheit 7**** a lui aussi été récompensé cette année par le titre de meilleur hôtel français.

UNE STATION "LIVE UNITED"

Ces distinctions sont le résultat d'une vision et de valeurs partagées des acteurs d'une station entière fédérée autour de la démarche "Live United". À Val Thorens, l'union fait la force et c'est ensemble que les Val Thorinois se sont donnés les moyens de viser l'excellence pour faire grandir leur station et la mener au rang de référence.



Inauguration des logements le 12 décembre 2018

L'ESPACE SAISONNIERS

La communauté de communes Cœur de Tarentaise et la commune des Belleville se sont engagées dans des projets innovants pour notre territoire dans les domaines du logement et de la mobilité.



LA RÉNOVATION DE LOGEMENTS À MOÛTIERS

La communauté de communes Cœur de Tarentaise (CCCT), en lien avec les communes du territoire, a porté ce projet dans la ville de Moûtiers. Les travaux ont été financés à 40 % par la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'opération a consisté à rénover 24 logements vides situés dans le quartier de la Chaudanne. Ces travaux ont été pris en charge par l'OPAC et la gestion en a été confiée à l'Association de gestion des logements des Belleville (AGIBEL).

Aujourd'hui, 20 logements sur les 24 ont été réservés. Toutes les entreprises ayant passé un bail de location sont installées dans le territoire de la CCCT, et la moitié travaille dans nos stations. Les autres exercent à Moûtiers, et une seule dans les 3 Vallées. Les baux de location ont été signés pour deux ans. C'est une solution viable économiquement.

Cette nouvelle offre de logements est complémentaire à celle initiée depuis de nombreuses années dans notre commune. De nouveaux projets verront également le jour aux Menuires et à Val Thorens.



UN SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF DE MOÛTIERS À VAL THORENS

Ce projet, également porté par la CCCT, a été cofinancé par l'Europe (Leader). Un bus à disposition des travailleurs à l'année et saisonniers est affrété chaque jour, durant la saison d'hiver, à partir de Moûtiers jusqu'à Val Thorens, à raison d'un aller le matin et deux retours le soir.

Sa mise en place répond à deux objectifs :

- Bénéficier du transport couplé avec la nouvelle offre de logement à Moûtiers ;
- Permettre aux gens qui travaillent dans les villages de notre commune, de Villarly au Lavassay, d'en bénéficier également.

Aujourd'hui, 21 abonnements ont été souscrits (soit plus de 30% de remplissage et ils évoluent régulièrement). Les bénéficiaires travaillent dans des entreprises de la vallée, telles que l'ESF, la mairie, l'association belleilloise pour l'enfance (ABE), ainsi que des entreprises privées.

LES ABONNEMENTS ET LES INFORMATIONS SONT DISPONIBLES À L'ESPACE SAISONNIERS ET À LA CCCT

UN PROJET D'ACHAT DANS LE PARC IMMOBILIER PRIVÉ

Cette opération porte sur l'achat, par la commune des Belleville avec un portage financier de l'EPFL (Etablissement public foncier local), d'appartements qui sont de faible valeur pour le parc touristique (orientation Nord, appartements situés au rez-de-chaussée, rénovation à effectuer...) et, ainsi, souvent considérés comme des lits froids puisque les propriétaires viennent très peu et

ne louent plus. La commune souhaite les acheter puis les rénover, avec des aides potentielles de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et enfin confier la gestion à l'AGIBEL.

Ce projet va, pour le moment, être testé sur quelques unités.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE TAXE DE SÉJOUR

La commune Les Belleville a institué, depuis 1987, une taxe de séjour due par les vacanciers et perçue par les logeurs. Le produit de la taxe de séjour est exclusivement affecté aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique du territoire. Les tarifs et modalités actuels de cette taxe sont fixés par une délibération du conseil municipal.



LA TAXE DE SÉJOUR EST

- Payée par le vacancier en plus du prix de la location ;
- Collectée par tous types d'hébergeurs au moment du règlement de la nuitée, quelle que soit la période de location ;
- Déclarée par les hébergeurs auprès de la commune Les Belleville.

La taxe de séjour s'applique aux personnes qui ne sont pas domiciliées sur la commune et qui n'y possèdent pas de résidence, à raison de laquelle elles sont passibles de la taxe d'habitation. Pour y être assujetties, ces personnes doivent avoir effectué leur séjour dans un hébergement marchand.

LA RÉFORME AU 1^{ER} JANVIER 2019

La loi de finances rectificative pour 2017 a modifié le régime en matière de taxe de séjour. En effet, les nouvelles dispositions prévoient la taxation proportionnelle pour les hébergements sans classement ou en attente de classement. Le conseil municipal a voté le taux de 5 % qui sera appliqué au coût de la nuitée par personne. Les tarifs sont les suivants :

LES OBLIGATIONS DU LOGEUR

- Déclarer le logement en location auprès de la mairie (cerfa 14004*03) ;
- Afficher les tarifs de la taxe de séjour dans l'hébergement ;
- Faire figurer le montant de la taxe de séjour sur la facture remise au client ;
- Percevoir la taxe de séjour auprès des locataires ;
- Tenir un registre du logeur par logement (état récapitulatif des locations) ;
- Reverser à la collectivité le montant perçu.

En cas de manquement à ces obligations, la collectivité a mis en place la taxation d'office.

1 - Pour les hébergements classés

Type d'hébergement	Part communale (par nuit et par personne)	Taxe départementale additionnelle	Montant total
	Adultes	Adultes	Adultes
Palaces	4,00 €	0,40 €	4,40 €
Hôtels et Résidences de tourisme 5*, meublés de tourisme 5*	3,00 €	0,30 €	3,30 €
Hôtels et Résidences 4*, meublés de tourisme 4*	2,30 €	0,23 €	2,53 €
Hôtels et Résidences 3*, meublés de tourisme 3*	1,50 €	0,15 €	1,65 €
Hôtels et Résidences 2*, meublés de tourisme 2*, villages de vacances 4 et 5*	0,90 €	0,09 €	0,99 €
Hôtels et Résidences 1*, meublés de tourisme 1*, villages de vacances 1, 2 et 3*, chambres d'hôtes	0,80 €	0,08 €	0,88 €
Terrains de camping et de caravaneige classés en 3, 4, 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,60 €	0,06 €	0,66 €
Terrains de camping et de caravaneige classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0,20 €	0,02 €	0,22 €

2 - Pour les hébergements sans classement ou en attente de classement

Le taux de 5% s'applique au coût par personne de la nuitée dans les hébergements en attente de classement ou sans classement, hors taxe additionnelle, dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité ou, s'il est inférieur à ce dernier, du tarif plafond applicable aux hôtels de tourisme 4* (2,30 € hors taxe additionnelle).

EXONÉRATIONS OBLIGATOIRES POUR

- Les personnes mineures (moins de 18 ans) ;
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier sur le territoire dans la commune des Belleville ;
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

DÉCLARATION EN LIGNE

Les déclarations se font désormais via une plateforme Internet. Cette solution automatisée facilitera vos démarches auprès de la commune Les Belleville. **Vous devez au préalable contacter le service taxe de séjour pour obtenir votre identifiant et votre mot de passe** pour accéder à votre compte en ayant communiqué votre adresse courriel. Lien vers le portail taxe de séjour : <https://taxedesejour.ofeaweb.fr/ts/lesbelleville>.

N'HÉSITÉZ PAS À CONTACTER LE SERVICE DE LA TAXE DE SÉJOUR EN MAIRIE POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS : TAXEDESEJOUR@LESBELLEVILLE.FR - MURIEL JAY : 04 79 00 10 08 OU LAURENCE BAUD : 04 79 08 99 73.



L'ESPACE PROPRIÉTAIRES : RETOUR SUR LE RENDEZ-VOUS DE LA RÉNOVATION

La SEM Rénov'/Espace propriétaires a organisé, le 16 août dernier à Saint-Martin de Belleville, une nouvelle rencontre avec les propriétaires pour communiquer sur les évolutions des dispositifs en cours.

La rencontre a débuté avec le traditionnel showroom des artisans : ce fut l'occasion de mettre en relation directe professionnels de la rénovation et propriétaires désireux d'améliorer la qualité de leur meublé.

Les échanges ont ensuite eu lieu autour d'une table ronde sur le thème de l'immobilier de loisirs. Cette séance était présidée par Claude Jay, président de SEM Rénov' et 1^{er} adjoint au maire.

La politique en faveur de l'immobilier de loisirs a été présentée par Florian Rochette, directeur général des services de la mairie, avec un rappel du contexte et des enjeux sur notre territoire.

Sarah Jugand, architecte-conseil, a ensuite rappelé ses missions pour informer les propriétaires de ce service gratuit mis à leur disposition.

Le service municipal de la taxe de séjour, composé de Muriel Jay et de Laurence Baud, est revenu sur les principales dispositions de la réforme de la taxe de séjour entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Elles prévoient ainsi la taxation proportionnelle pour les hébergements sans classement ou en attente de classement. La collectivité a adopté un taux de 5 % qui sera appliqué au coût de la nuitée par personne. Par ailleurs, le montant de la taxe de séjour est plafonné au tarif applicable aux hôtels de tourisme 4 étoiles.

A cet effet, la SEM Rénov', organisme agréé, se tient à la disposition des propriétaires désireux d'obtenir le classement ministériel en étoiles de leur meublé.

Laurence Rivail, directrice de SEM Rénov', a également rappelé les conditions d'obtention des aides à la rénovation pour les propriétaires, ainsi que ses évolutions. En effet, la loi Montagne II a permis d'ouvrir les

subventions aux propriétaires gestionnaires de leur bien dans le cadre de l'opération de réhabilitation de l'immobilier de loisirs (ORIL).

Marlène Giacometti, directrice de l'office de tourisme des Menuires et de Saint-Martin a souhaité revenir sur les enquêtes terrains auprès de la clientèle qui mettent en avant les points importants à améliorer pour une meilleure expérience de nos clients et permettre la fidélisation, soulignant l'importance de la qualité de l'accueil au sens large, une responsabilité de tous les acteurs !

Enfin, Ludovic Dimeglio est intervenu au nom de l'association des hébergeurs des Menuires et de Saint-Martin pour présenter le nouveau service de conciergerie. Celui-ci mettra à disposition, dès cet hiver, la liste des prestataires labellisés qui proposeront un panel de services, ainsi que des prestations à la carte pour les propriétaires souhaitant apporter un service de qualité à leurs clients.



SEM RÉNOV' - LES MENUIRES

BP 21 - Les Menuires - 73440 LES BELLEVILLE
+33(0)4 79 00 84 73
espace.propretaires@lesmenuires.com

SEM RÉNOV' - VAL THORENS

Maison de Val Thorens - Val Thorens - 73440 LES BELLEVILLE
+33(0)4 79 00 84 89
espace.propretaires@valthorens.com



UN APPEL À BÉNÉVOLES
POUR LA CYCLO SPORTIVE
(L'ÉTAPE DU TOUR)

TOUR DE FRANCE 2019

La commune Les Belleville a l'honneur d'accueillir l'arrivée du Tour de France à Val Thorens le samedi 27 Juillet 2019, ainsi que l'arrivée de la cyclo-sportive (l'Étape du Tour) le dimanche 21 juillet 2019.



15 000 coureurs sont attendus sur cette épreuve ! Pour répondre aux besoins d'organisation liés à l'accueil de cette course exceptionnelle et pour satisfaire aux exigences de qualité, le comité local d'organisation a besoin de bénévoles, essentiellement sur des postes de signaleurs. Leur mission sera d'assurer la sécurité de la course et du public aux intersections nécessitant une présence humaine.

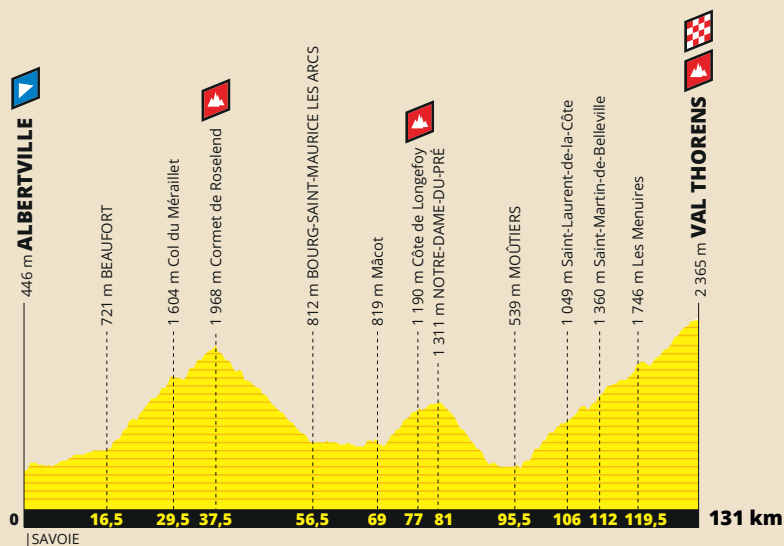
Environ 300 signaleurs sont indispensables pour assurer cette mission sur la totalité du parcours ; ils viendront en complément des agents municipaux et nationaux qui seront mobilisés en nombre au vu de l'ampleur de l'événement. À ce titre, votre aide nous est capitale à la tenue de la manifestation.

Si vous pouvez vous rendre disponible et que vous souhaitez faire partie de cette aventure, merci d'envoyer votre candidature à :

EVENTEMENT@SOGEVAB.COM

LA RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Prévoyez vos déplacements les dimanche 21 et samedi 27 juillet 2019 pour les étapes du Tour de France dans notre commune. Le passage du peloton et de la caravane va, en effet, entraîner la fermeture des routes départementales et communales une partie de la journée. Les horaires précis n'étant pas connus à ce jour, plus d'informations vous seront données ultérieurement. À noter que la partie basse de la route, jusqu'au village des Frênes, ne sera pas impactée par ces mesures de restriction de la circulation.



COMMENT ÇA MARCHE ?

1 Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur

ACCÈS AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST GRATUIT. NE RÉPONDEZ PAS AUX SITES QUI VOUS RÉCLAMENT DE L'ARGENT

2 Saisissez vos codes d'accès personnels qui se trouvent sur la notice remise par l'agent recenseur.

Vous identifiez pour vous faire recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr

numéro : 04 79 08 98 05

adresse : BELLEVILLE

3 Entrez ensuite les informations de votre logement renseignées par l'agent recenseur. Elles se trouvent également sur la notice.

Caractéristiques de votre logement à renseigner sur le questionnaire en ligne

0 1 0 0

0 1 0 0

0 1 0 0

4 Répondez au questionnaire Vous serez guidé à chaque étape.

5 Validez et c'est terminé ! Envoyer les questionnaires

DES AVANTAGES POUR TOUS

Pour vous



- Pas de nouveau rendez-vous à prendre avec l'agent recenseur pour le retour des documents
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

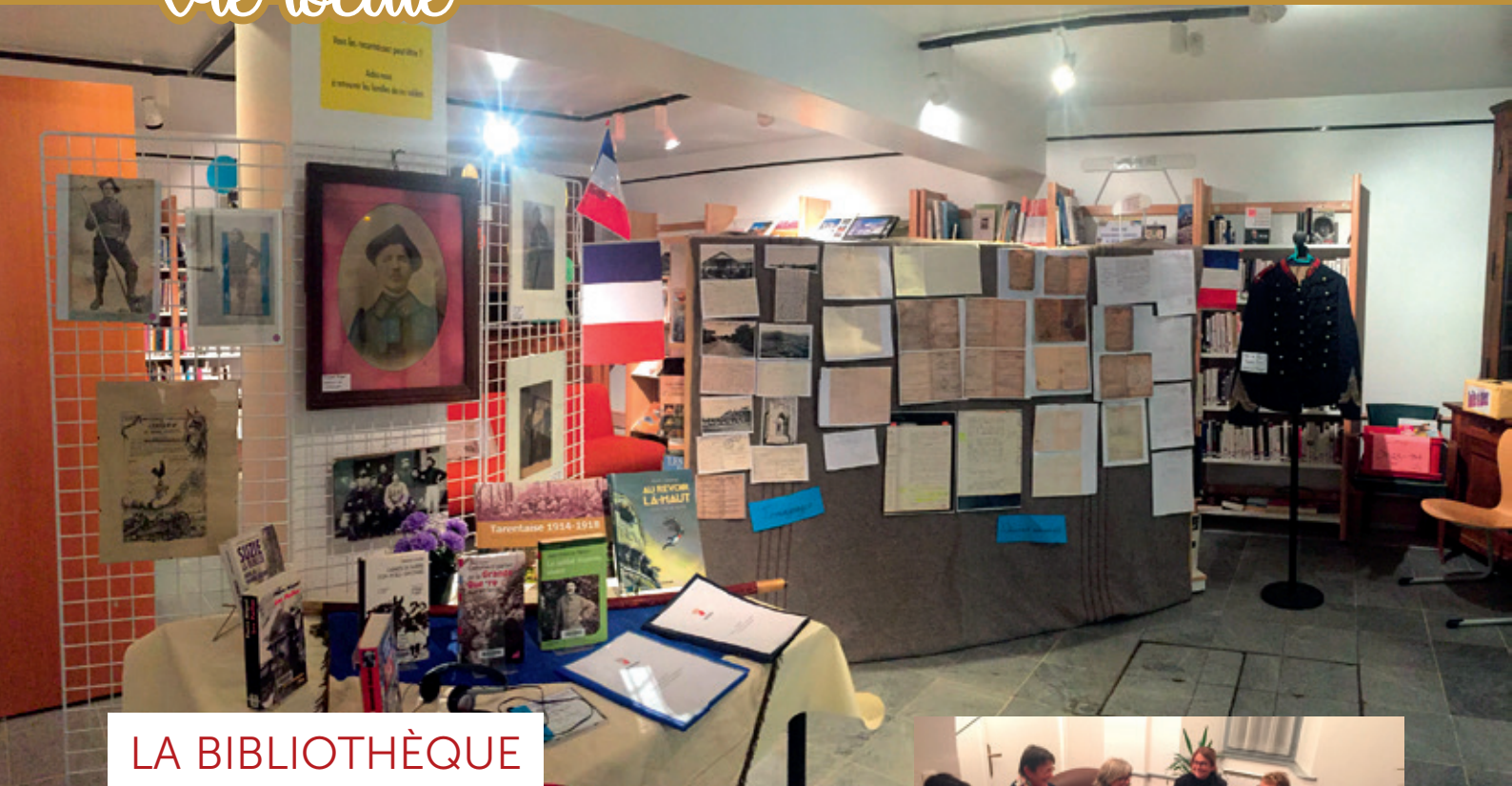
TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

TOP SECRET

</



LA BIBLIOTHÈQUE

EXPOSITION SUR LA GUERRE 1914-1918

C'est à l'occasion du centenaire de l'armistice de 1918 qu'une exposition a vu le jour à la bibliothèque municipale. Objets, témoignages et livres ont retracé cette période traumatisante pour les soldats bien sûr, mais aussi pour les familles. Des correspondances émouvantes ont été exposées et ont mis l'accent sur cette vie si difficile qui a duré 4 années. Un sincère remerciement à toutes les personnes qui nous ont aidés à réaliser cette exposition.

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE : PROJECTION DE FILM

Dans le cadre du mois du film documentaire et en partenariat avec la Communauté de communes Cœur de Tarentaise, une projection a été proposée gratuitement en mairie vendredi 30 novembre dernier. **"Ça tourne à Villapaz"** de Maria Isabel Ospina est un film qui se déroule en Colombie. Il rend hommage au travail du réalisateur Victor Gonzalez qui, coûte que coûte, veut faire du cinéma à Villapaz, loin, très loin de Cannes et de Hollywood, sans argent mais armé de sa seule détermination. Ses films sont des divertissements qui chroniquent le village et sa population.

En 2019, la bibliothèque participera à de nombreux projets tels que le **Printemps des poètes**, la rencontre avec un auteur en partenariat avec la Facim, l'opération **Premières pages** et le **mois du film documentaire**.



APÉRO-LIVRES

Ce rendez-vous mensuel gratuit regroupe les amoureux des livres. Ils partagent leur passion avec d'autres lecteurs d'une manière simple mais sincère. Pour assister à ces rencontres, une inscription est nécessaire auprès de l'équipe de la bibliothèque.

Prochain rendez-vous :

- **Mercredi 23 janvier 2019 à 16h30** : goûter-livres destiné aux enfants
- **Mercredi 30 janvier 2019 à 17h30** : café littéraire destiné aux adultes.



PAILLETES AU CABARET POUR LES AÎNÉS

Le 18 octobre 2018, se joignant au SPAD d'Albertville, 37 adhérents du club Les Myosotis ont passé une soirée mémorable, au "Paradise" à La Biolle. Au cours de ce dîner spectacle, ils ont été émerveillés par les danseuses souriantes, vêtues de plumes et de paillettes, de strass. Mais que dire de "La Chablis", humoriste aux multiples facettes : elle ? il ? a fait mourir de rire l'assistance, par ses pitreries et son humour.

ETAT CIVIL

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE AUX NOUVEAUX BELLEVILLOIS

NOUS ADRESSONS NOS VŒUX DE BONHEUR AUX NOUVEAUX ÉPOUX

- | Eugénie Berthaud, chez Stéphane Berthaud et Estelle Roy, le 2 juillet 2018
- | Martin Borrel, chez Nicolas Borrel et Aurélie Dumas, le 7 juillet 2018
- | Malo Fresnay, chez Anthony Fresnay et Blandine Besset, le 8 juillet 2018
- | Elana Parmentier, chez Adrien Parmentier et Caroline Guillemin, le 29 juillet 2018
- | Gabin Guerbert Simonnet, chez Guillaume Guerbert et Camille Simonnet, le 25 juillet 2018
- | Victor Hustache, chez Mathieu Hustache et Eliette Michel, le 2 août 2018
- | Adèle Souchal, chez Mathieu Souchal et Jessika Donega, le 11 août 2018
- | Noa Polisset, chez Julien Polisset et Marion Levasseur, le 13 août 2018
- | Hugo Tyminski, chez Eglantine Tyminski, le 16 août 2018
- | Malo Delon Perrier, chez Joffrey Delon et Laurie Perrier, le 18 août 2018
- | Louise Couenne, chez Loïc Couenne et Elise Égasse, le 20 août 2018
- | Agathe Ulliel, chez Cyril Ulliel et Cyrielle Avrillier, le 24 août 2018
- | Constance Bot, chez Kévin Bot et Justine Barbin, le 4 septembre 2018
- | Léa Bourbon, chez Yoann Bourbon et Elsa Roux-Vollon, le 5 septembre 2018
- | Léon Diet, chez Thomas Diet et Delphine Martial, le 30 septembre 2018
- | Marion Kleiber, chez Kevin Kleiber et Sarah Jay, le 3 octobre 2018
- | Luce Morlac, chez Pierre Morlac et Marion Perrein, le 18 octobre 2018
- | Tom Lemare Cano, chez Julien De Cano et Angélique Lemare, le 17 octobre 2018
- | Eneko Astre, chez Aurélien Astre et Laurie Irastorza, le 25 octobre 2018
- | Margaux Lajournade, chez Benoît Lajournade et Dorothée Gaudin, le 20 novembre 2018
- | Enzo Jay, chez Jérôme Jay et Céline Rigaudeau, le 25 novembre 2018
- | Illyas Vée, Chez Allan Vée et Hakima Djenadi, le 30 novembre 2018
- | Franck Boissay et Audrey Allemoz, le 21 juillet 2018
- | Louis Schaaf et Marine Brunette, le 21 juillet 2018
- | Etienne Kimmel et Sandrine Vignon, le 28 juillet 2018
- | Joseph Pétracin et Hélène Hudry, le 4 août 2018
- | Fabien Combaz et Bouchra Ben Ariba, le 8 août 2018
- | Damien Baros et Jessica Bal, le 11 août 2018
- | Gérald Besnard et Marianne Binkert, le 18 août 2018
- | Damien Vennevier et Fanny Plaisance, le 25 août 2018
- | Nicolas Laissus et Barbara Pazdur, le 25 août 2018
- | Clément Conquet et Claire Turner, le 27 août 2018
- | Sam Gerrett et Coralie Souchal, le 8 septembre 2018
- | Romain Laissus et Sophie Besson, le 15 septembre 2018
- | Romain Burel et Charline Bermond, le 22 septembre 2018
- | Nicolas Guidi et Evelyne Frigière, le 12 octobre 2018
- | David Borrel et Marlène Giacometti, le 3 novembre 2018

NOUS PARTAGEONS LA DOULEUR DES FAMILLES DE

- | Jean-Pierre Semis, le 4 juillet 2018
- | Adrien Chavoutier, le 21 juillet 2018
- | Julien Contoz, le 7 août 2018
- | Marcel Charles, le 8 août 2018
- | Jean Clément Ernest Borrel, le 22 août 2018
- | Oscar Georges Féchoz, le 24 août 2018
- | Raymond Dussez, le 29 septembre 2018
- | Raymonde Nadan veuve Wolff, le 4 octobre 2018
- | Joseph Emile Nicolas Clavel, le 5 octobre 2018
- | William Wargniez, le 26 octobre 2018
- | Julien Schildknecht, le 4 novembre 2018
- | Elliott Hudry, le 4 novembre 2018
- | Marie Julienne Crey veuve Laissus, le 14 novembre 2018
- | Agathange Jay, le 25 novembre 2018

RÉFORME ÉLECTORALE : ENTRÉE EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2019

Afin de faciliter la participation à la vie électorale, de permettre l'inscription jusqu'à 30 jours avant un scrutin et de moderniser la démarche d'inscription (développement du service en ligne), de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales s'ouvrent aux citoyens.

La charge est également allégée pour les communes par la création d'un répertoire électoral unique (REU) géré par l'INSEE. Il constitue un répertoire national d'électeurs qui aura vocation à centraliser les modifications réalisées sur les listes électorales notamment par les communes. Cette réforme a également institué une commission de contrôle par commune.

DES MESURES CONCRÈTES AVEC DES PROCÉDURES SIMPLIFIÉES POUR LES ÉLECTEURS ET DES CONDITIONS D'INSCRIPTION ÉLARGIES

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre : actuellement, passé cette date et sauf cas limitativement définis, l'électeur ne peut voter à aucun scrutin de l'année suivante. Il subsiste néanmoins une date limite d'inscription pour chaque scrutin, fixée dans le cas général au 6^e vendredi précédant le scrutin.

La loi introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales, notamment :

- | elle permet aux gérants et associés majoritaires d'une société inscrite au rôle des contributions communales d'être inscrit sur la liste électorale de la commune ;
- | pour les Français établis à l'étranger, elle supprime la possibilité d'être inscrit simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire.

INSCRIPTION EN LIGNE SUR LES LISTES ÉLECTORALES : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

Agenda de l'hiver

JANVIER 2019

- 1 Concert de musique classique : L'Âme Slave**
18h30 Eglise de Val Thorens
- Spectacle jeune public 18h** Les Menuires
- Art de la rue : Les phénix feu 14h** Les Grangeraises
16h45 Centre du village de Saint-Martin
- Saint-Martin en scène : "À tant vouloir voler"**
18h Salle des fêtes de Saint-Martin
- 2 Animation ludique : sculpture sur neige en famille**
Les Grangeraises - Saint Martin
- 3 Spectacle Péplum 18h** Centre du village de Saint-Martin
- Spectacle Enfant : Vous voulez rire**
18h Eglise de Val Thorens
- 7>11 Semaine des vigneron** - Les Menuires
- 7 Rendez-vous musicaux des Belleville : Boyer trio**
18h30 Les Menuires
- 8 Concert de piano : Fabien Parisato**
18h30 Eglise de Val Thorens
- 14 Concert : David Arama 16h45** Les Menuires
- Cinébus : Astérix et le secret de la potion magique**
18h00 Salle polyvalente de Saint-Jean
- Cinébus : Lola et ses frères 20h30** Salle polyvalente de Saint-Jean
- Rendez-vous musicaux des Belleville : Jazz de France**
18h30 Eglise de Saint-Martin
- 15 Concert : Air d'opérette 18h30** Eglise de Val Thorens
- 21 Rendez-vous musicaux des Belleville : Tremem**
musique celtique 18h30 aux Menuires
- 22 Concert de jazz : Hommage à Oscar Peterson**
18h30 Eglise de Val Thorens
- 23 Goûter-livres 16h30** Bibliothèque municipale de Saint-Martin
- 28 Rendez-vous musicaux des Belleville : Quatuor**
Barbaroque 18h30 Eglise de Saint-Martin
- 29 Concert de musique classique : Duo Ipsum**
18h30 Eglise de Val Thorens
- 30 Café-littéraire 17h30** Bibliothèque municipale de Saint-Martin

FÉVRIER 2019

- 4 Rendez-vous musicaux des Belleville : Forasteros**
flamenco espagnol 18h30 Les Menuires
- 5 Nouvel An chinois** Val Thorens
- Les Instants Nature & Montagne** avec un guide du parc de la Vanoise
- 11 Rendez-vous musicaux des Belleville : Musique des**
Pays de l'Est Andrei Bernoff trio
18h30 Eglise de Saint-Martin
- 12 Concert de Jazz Hard Bop : Freedom Value Quartet**
18h30 Eglise de Val Thorens
- Spectacle jeune public 18h** Les Menuires
- Visite guidée de la Facim 17h30** Les Menuires
- 14 Journée de la Saint-Valentin,**
à Val Thorens et à Saint-Martin
- Spectacle enfants : French Coin Coin**
18h Eglise de Val Thorens
- 17>21 Semaine de l'astronomie,** à Val Thorens
- 19 Concert de Jazz New Orleans : That's New**
18h30 Eglise de Val Thorens
- Saint-Martin en scène : Les écolopoux**
18h Salle des fêtes de Saint-Martin
- 21 Rendez-vous musicaux des Belleville 18h** Les Menuires
- Trophée de l'Espoir 18h45** Les Menuires
- Concert : Les Bellevill'voix 20h30** Eglise de Saint-Martin
- Rendez-vous musicaux des Belleville : Modern Jazz**
Foehn Trio 18h30 Eglise de Saint-Martin
- 26 Concert de jazz : Foehn Trio**
18h30 Eglise de Val Thorens
- Les magies d'altitude 10h-18h** Saint Martin
- Beaufort Tour** Les Menuires
- Spectacle jeune public 18h** Les Menuires
- 27 Conférence My serenity avec le Docteur Rodet,**
suivie d'un concert de Gong - Val Thorens
- 28 Conférence My serenity avec le Docteur Rodet,**
suivie d'un concert de Gong - Val Thorens

Les rendez-vous réguliers

DURANT TOUT L'HIVER

À SAINT-JEAN DE BELLEVILLE

Cinébus : tous les 1^{ers} lundis du mois à la salle des fêtes. Séance à 18h pour les enfants et à 20h30 pour les adultes.

À SAINT-MARTIN DE BELLEVILLE

Marché nocturne, à Saint-Martin : 6, 13, 20 et 27 février, 6 mars et 3, 10 et 17 avril 2019.

Il était une fois à Saint-Martin, visite contée : tous les jeudis, à 18h pendant les vacances de Noël et de février.

Les Instants Nature et Montagne : découvertes de la marche nordique, du yoga raquette, du ski de randonnée. Sorties avec le Parc national de la Vanoise les mardis hors vacances scolaires.

Musée de Saint-Martin : tous les mercredis à 17h, l'heure du conte "Clarine, la petite tarine" et visite guidée du musée à partir de 10h.

Balades en traîneau à chiens : du lundi au vendredi à Saint-Martin de 10h à 16h30. Selon les conditions d'enneigement.

Rendez-vous "Be My Guest" : présentation des animations et activités, boisson Green Chaud offerte, tous les dimanches à 17h30 près de la patinoire.

Descentes aux flambeaux : le mercredi pendant les vacances scolaires de février.

AUX MENUIRES

Escape Game : 2, 22 et 26 février 2019

Thursday Night Show : tous les jeudis à 18h à la Croisette et aux Bruyères, Les Menuires.

À VAL THORENS

Les instants du trappeur, place Caron à Val Thorens : 4 janvier, 15 et 22 février, 1^{er} et 8 mars, 12, 19 et 26 avril 2019

Descente aux flambeaux des moniteurs, place Caron à Val Thorens : 11, 18 et 25 février, 4 mars 2019

Descente aux flambeaux des enfants, place Caron à Val Thorens : 13, 20, 27 février et 6 mars 2019.

Dynafit Snow Leopard Track - découverte du ski de randonnée : 16 et 23 janvier, 13, 20 et 27 février, 6, 13 et 20 mars, 3 et 10 avril 2019, à Val Thorens

Course du Fight Ski Club, stade de ski cross Jean-Frédéric Chapuis : 2 janvier, 13, 20 et 27 février, 6 mars, 10, 17 et 24 avril, 1^{er} mai 2019 à Val Thorens

MARS 2019

- 5 Carnaval sur le thème des dessins animés**
Val Thorens
- Mardi Gras et Saint-Martin en scène** : Vous voulez rire **18h** *Salle des fêtes de Saint-Martin*
- Concert récital de piano** : Célia Oneto Bensaïd
18h30 *Eglise de Val Thorens*
- 11 Rendez-vous musicaux des Belleville** : Anaïs Yvoz - Harpe et Soprano
18h30 *Eglise de Saint-Martin*
- 11>14 Les Menuires du rire**, avec Florent Peyre
- 12 Concert de jazz** : Accordion's Project
18h30 *Eglise de Val Thorens*
- 16>23 Frozen Festival** - *Les Menuires*
- 19 Concert de jazz** : Ginger Duo
18h30 *Eglise de Val Thorens*
- Cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie** **18h** *Saint-Martin*
- 25 Rendez-vous musicaux des Belleville** : musique latino-orientale **18h30** *Eglise de Saint-Martin*
- 26 Concert** **18h30** *Eglise de Val Thorens*
- 26>28 12^e édition du Festi' Val Tho** - *Val Thorens*



AVRIL 2019

- 1 Rendez-vous musicaux des Belleville** **18h30** *Les Menuires*
- 2 Concert Kader Fahem Nomad Project**
18h30 *Eglise de Val Thorens*
- 7 3 Vallées Enduro** : challenge ludique et familial
Les Menuires et Val Thorens
- 8 Don du sang** **8h - 11h** *Salle des fêtes de Saint-Martin*
- 8>12 Semaine Yogi ski** - *Les Menuires et Saint-Martin*
- 9 BD-Concert** : Un océan d'amour
18h30 *Eglise de Val Thorens*
- Saint Martin en scène** : El magico
18h *Salle des fêtes de Saint Martin*
- 10 & 11 Animation Rugby avec Serge Betsen** *Val Thorens*
- 11 Spectacle de magie-comédie** : Permission de rêver
Forum J. Fontanet à Val Thorens
- 17>21 Jazz à Val Thorens**
- 20>21 Décathlon Private High test** *Val Thorens*
- 22 Jour de Pâques** *Val Thorens*
- Fermeture de Saint-Martin et des Menuires**
- 23 Concert** : musique classique et baroque
18h30 *Eglise de Val Thorens*
- 25 Spectacle enfants** : Le petit prince et l'aviatrice
18h *Eglise de Val Thorens*
- 27 avril DutchWeek** : événement néerlandais
>3 mai *Val Thorens*
- 30 Concert de Jazz** : Sparkling Diamonds
(duo voix-piano) **18h30** *Eglise de Val Thorens*

MAI 2019

- 2 Spectacle enfant** : Chemin Partagé
18h *Eglise de Val Thorens*
- 3>5 Apothéoses Days** - *Val Thorens*
- 5 Fermeture de la station de Val Thorens**
- 8 Cérémonie** : commémoration du 8 mai 1945
18h *Place du chef-Lieu*
- 11 Journée environnement** à *Saint Martin*, avec la participation du conseil municipal jeune

LES OFFICES RELIGIEUX

De décembre 2018 à avril 2019

EGLISE DE SAINT-MARTIN DE BELLEVILLE

- Messe à 10h30 tous les dimanches
- Messe le 14 avril à 10h30 (Les Rameaux)
- Messe le 18 avril à 18h30 (Jeudi Saint)
- Messe le 20 avril à 20h30 (Veillée pascale)
- Messe le 21 avril à 10h30 (Pâques)

EGLISE DE SAINT-JEAN DE BELLEVILLE

- Messe le 19 avril à 18h30 (Vendredi-Saint)

ESPACE ROMANET AUX MENUIRES

- Messe le dimanche soir à 18h
- Messe le 30 décembre à 17h
- Messe le 14 avril à 18h (Les Rameaux)
- Messe le 21 avril à 18 h (Pâques)

CHAPELLE DE VAL THORENS

- Messe le lundi soir à 18h (jusqu'à début mai 2019)
- Messe le 30 décembre 2018 à 19h
- Messe le 14 avril 2019 à 18h (Rameaux)
- Messe le 21 avril 2019 à 18 h (Pâques)



Retour en images



CENTENAIRE DE L'ARMISTICE ET CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU 11 NOVEMBRE 1918

A l'occasion du centenaire de la fin de la guerre 1914-1918, plusieurs évènements ont été organisés dans la commune :



9 NOVEMBRE 2018 À VILLARLURIN

Une conférence "Villarlurin 1914-1918, la vie d'un village mobilisé" a été présentée par M. Bernard Vieillard. Un beau moment d'émotion a eu lieu lorsque M. Edouard Abondance a reçu en cadeau une photo de lui prise à Paris.

10 NOVEMBRE 2018 À VILLARLURIN

Une belle cérémonie commémorative a eu lieu à Villarlurin, avec l'illumination du monument aux morts en soirée. L'Harmonie de Bourg-Saint-Maurice a ajouté quelques notes musicales à ce rendez-vous officiel. Les écoliers ont également ému l'assemblée en chantant La Marseillaise et le chant des Allobroges.

10 NOVEMBRE 2018 À SAINT-MARTIN

Une veillée devant le monument aux morts, illuminé aux couleurs bleu, blanc, rouge, a rassemblé de nombreux citoyens. Des lectures de témoignages par le maire, André Plaisance, et les écoliers de Praranger ont permis à chacun de prendre conscience de la difficulté de la vie durant cette période.

11 NOVEMBRE 2018 À SAINT-MARTIN

Cette très belle et émouvante cérémonie officielle a rassemblé environ 200 personnes en présence des élus, des anciens combattants, des pompiers et des écoliers du chef-lieu. Le verre de l'amitié a ensuite été partagé au soleil devant la mairie.



DON DU SANG AU CHEF-LIEU

19 NOVEMBRE 2018

81 personnes se sont présentées à cette collecte de l'automne, 75 ont été prélevées et 3 nouveaux donneurs ont rejoint cet élan de solidarité. L'équipe de l'établissement français du sang (EFS) venue de Chambéry était très satisfaite.



CÉRÉMONIE DE LA SAINTE BARBE

23 NOVEMBRE 2018

Les sapeurs-pompiers du centre de secours des Belleville ont célébré leur patronne Sainte-Barbe à la caserne de Val Thorens. Temps fort chez les sapeurs-pompiers, la cérémonie a été ponctuée par la remise de galons et de médailles. Derrière ces récompenses individuelles, c'est l'engagement de femmes et d'hommes qui, chaque année, mettent en œuvre toute une organisation et un engagement au service de la population et de la collectivité.



RESTOS DU CŒUR : UN BEL ÉLAN DE SOLIDARITÉ

24 NOVEMBRE 2018

4 100 euros ont été récoltés avec un grand nombre de vêtements, jouets et denrées non périssables qui seront répartis entre les centres de Moûtiers et de Chambéry. 125 repas ont été servis à la salle des fêtes, dans une ambiance festive avec des danses country multigénérationnelles. Un grand merci à tous les participants, sponsors et bénévoles qui ont fait de cette journée une belle réussite !



LA GRANDE PREMIÈRE

LES 24 ET 25 NOVEMBRE 2018

Val Thorens a déroulé le tapis rouge pour l'ouverture de la saison de ski. Tests gratuits de toutes les nouveautés, ski, snow, accessoires et bien plus encore ! Les professionnels des grandes marques comme les plus confidentielles et alternatives se sont retrouvés à Val Thorens pour faire découvrir en exclusivité les innovations de matériel, de vêtements... Durant ce week-end, la station a accueilli 14 000 skieurs et 2 400 tests ont été effectués !



UNE DÉLÉGATION CHINOISE À VAL THORENS

28 ET 29 NOVEMBRE 2018

Les élus et services de la commune ont accueilli une délégation de représentants de la province de Hebei et de la ville de Zhangjiakou. Organisée par le Cluster Montagne, cette visite officielle s'inscrit dans le cadre des accords de coopération entre la région Auvergne-Rhône-Alpes et la province de Hebei. L'objectif était d'échanger et d'établir des synergies avec les professionnels français dans la perspective des J.O. d'hiver de Pékin 2022. Une trentaine d'autorités locales ont ainsi été reçues au Club Med pour une présentation de la commune par Claude Jay, premier adjoint au maire, qui a été suivie par un dîner officiel, avant la découverte, le lendemain, du domaine skiable.



DECATHLON HIGH TEST À VAL THORENS

1^{ER} ET 2 DÉCEMBRE 2018

Decathlon a fait tester toutes ses marques de skis et snowboards (Rossignol, Salomon, Atomic, Wedze, Dynastar, Movement, Head) et a proposé un week-end haut en couleurs avec de nombreuses animations. Au programme, des cours avec l'ESF pour apprendre à tester des skis, des concerts, un mini slalom. Plus encore, Decathlon a affrété des bus au départ de ses magasins pour monter les skieurs. La journée du samedi s'est terminée par une montée conviviale en ski de randonnée, de nuit, jusqu'au Chalet de la Marine.



30^E ANNIVERSAIRE DU TROPHÉE ANDROS

DU 7 AU 9 DÉCEMBRE 2018

Les meilleurs pilotes automobile et moto se sont retrouvés sur le circuit de glace Alain Prost pour s'affronter lors de cette première étape du Trophée Andros.



24 HEURES DES MENUIRES OUVERTURE DE LA STATION

8 ET 9 DÉCEMBRE 2018

Le 8 décembre, la station de ski des Menuires a lancé son tour de cadran, 24H d'activités non stop. A l'occasion du Téléthon, animations, concerts et ski de nuit se sont succédé sur la Croisette !



RENCONTRES MÉTÉO CLIMAT AUX MENUIRES

14 ET 15 DÉCEMBRE 2018

Aux Menuires a eu lieu un rendez-vous unique entre le monde de l'information météo, les scientifiques et les professionnels de la montagne. Les Rencontres Climat Météo Montagne mobilisent chaque année des experts pour confronter leurs visions concernant l'influence des changements climatiques sur l'économie des territoires de montagne.



Les
Belleville

Tél. : 04 79 08 96 28

Fax : 04 79 08 90 01

Courriel : mairie@lesbelleville.fr

www.lesbelleville.fr

Facebook : [MairieLesBelleville](https://www.facebook.com/MairieLesBelleville)

COMMUNE

Les Belleville

